

DÉPARTEMENT DES ARTS, LANGUES ET LITTÉRATURES
Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke

ÉTUDE INTERACTIONNISTE DE QUELQUES DISFLUENCES TYPIQUES
DE LA LANGUE PARLÉE EN CONTEXTE SPONTANÉ

Amorce de mots, amorce de syntagmes et répétition

Mémoire

par

Dorothée Niquette
Bachelière ès arts (baccalauréat en communication appliquée)
Université de Sherbrooke

Maîtrise en Études françaises
(cheminement de type recherche en linguistique)

Sherbrooke, Québec, Canada
Juillet 2022

Composition du jury

ÉTUDE INTERACTIONNISTE DE QUELQUES DISFLUENCES TYPIQUES
DE LA LANGUE PARLÉE EN CONTEXTE SPONTANÉ

Amorce de mots, amorce de syntagmes et répétition

Dorothée Niquette

Ce mémoire a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Madame Gaétane Dostie, directrice de recherche
Département des arts, lettres et littératures
Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke

Madame Fouzia Benzakour, professeure associée à l'Université de Sherbrooke
Département des arts, lettres et littératures
Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke

Monsieur Julien Eychenne, professeur à l'Université de Sherbrooke
Département des arts, lettres et littératures
Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke

Remerciements

C'est le cœur rempli de joie et de reconnaissance que je franchis cette grande étape qu'est la remise de mon mémoire. Je ne pourrais remercier davantage Mme Gaétane Dostie, ma directrice, pour m'avoir si bien guidée durant la dernière année, mais aussi pour ses commentaires des plus pertinents et constructifs. Merci à vous pour les nombreuses lectures de mon travail et pour l'efficacité de vos rétroactions. Ce travail n'aurait pu prendre forme sans votre aide.

Le support des membres de mon jury, Mme Fouzia Benzakour et M. Julien Eychenne, est également à souligner. Envers vous deux, j'ai la plus grande reconnaissance. Vous avez su me fournir des pistes limpides et solides qui m'ont permis d'améliorer grandement la qualité de mon travail. Alors un énorme merci pour les heures que vous avez consacrées à la lecture de mon mémoire.

Je ne pourrais omettre de mentionner tout le soutien et l'amour que j'ai reçu, durant la dernière année, de la part de ma famille. Merci de toujours m'avoir supportée dans mes ambitions et d'avoir toujours cru en moi. Un remerciement tout spécial à mes parents, qui seront toujours les premiers à m'encourager et à me pousser vers la réalisation de mes plus importants projets. C'est grâce à vous, grâce à votre amour inconditionnel, que je suis là où j'en suis aujourd'hui.

Table des matières

Liste des figures et des tableaux	6
Liste des abréviations et des sigles	7
Introduction.....	8
Chapitre 1 État de la question	13
1. Amorce de mot.....	13
1.1 Amorce de mot : définition	13
1.2 Amorce de mot : facteurs d'influence	14
1.3 Amorce de mot : regard quantitatif	14
1.4 Amorce de mot : types	15
1.5 Amorce de mot : place syntaxique	16
2. Amorce de syntagme.....	17
2.1 Amorce de syntagme : types	18
2.2 Amorce de syntagme : flou terminologique.....	19
3. Amorce de mot et amorce de syntagme : structure.....	20
4. Répétition de mot : constituants et place syntaxique	21
5. Répétition de syntagme.....	22
6. Répétition : structure.....	23
7. Répétition et reduplication	24
8. Amorce et répétition : distinction et dépendance.....	25
9. Disfluences : fonctions et contributions.....	26
Chapitre 2 Cadre théorique et méthodologie	28
1. Perspective théorique	28
2. Corpus d'étude	30
3. Critères de sélection des données	33
4. Analyse des données	35
Chapitre 3 Résultats et discussion.....	39
1. Résultats généraux	39
1.1 Discussion sur les résultats généraux	42
2. Amorce de mot et amorce de syntagme	47
3. Amorce complétée	50
3.1 Structure de l'amorce complétée.....	50
3.1.1 AM et AS immédiatement complétées	50
3.1.2 AM et AS non immédiatement complétées	53

3.2	Caractéristiques de l’amorce complétée suivie d’une RÉ	58
3.3	La co-construction du discours à l’origine de la paire AS(complétée)-RÉ?	63
3.3.1	Influence des chevauchements de parole sur la paire AS(complétée)-RÉ .	64
4.	Amorce corrigée.....	66
4.1	Structure de l’amorce corrigée.....	66
4.1.1	AM et AS immédiatement corrigées.....	66
4.1.2	AM et AS non immédiatement corrigées.....	68
4.2	Caractéristiques de l’amorce corrigée suivie d’une RÉ	71
4.3	Influence des chevauchements de parole sur la production des amorces corrigées avec RÉ	75
5.	Amorce inachevée.....	75
5.1	Structure de l’amorce inachevée	75
5.2	Catégorie grammaticale de l’amorce inachevée.....	78
5.3	Influence des chevauchements de parole sur la production des amorces inachevées.....	81
6.	Bilan des analyses	81
7.	Apports de notre étude	83
8.	Limites de l’étude	84
	Conclusion	87
	Bibliographie.....	90

Liste des figures et des tableaux

Figure 1 : Structure de l'amorce de mot (CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 108, ligne 9).....	21
Figure 2 : Structure de l'amorce de syntagme (CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, page 2).....	21
Figure 3 : Structure de la répétition (CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 9, ligne 1)...	24
Graphique 1 : Nombre d'AS et d'AM totales selon le type.....	39
Graphique 2 : Nombre d'AS et d'AM dans le CLAPI et dans le CFPQ selon le type.....	40
Graphique 3 : Nombre d'AS et d'AM reliées ou non au phénomène de RÉ.....	42
Graphique 4 : Répartition des AM avec ou sans RÉ.....	48
Graphique 5 : Répartition des AS avec ou sans RÉ.....	48
Tableau 1 : Termes utilisés pour désigner l'amorce de syntagme.....	19
Tableau 2 : Taille des extraits sélectionnés du CLAPI et du CFPQ.....	32
Tableau 3 : Extraits de transcriptions du CFPP2000, du CFPQ, du CLAPI, d'ESLO et d'OFROM.....	35
Tableau 4 : Portraits de l'AM et de l'AS.....	45
Tableau 5 : Exemples d'AS selon la catégorie et la fonction grammaticale de l'amorce...	45
Tableau 6 : Répartition des AM et des AS avec ou sans RÉ selon le type.....	49
Tableau 7 : Synthèse des caractéristiques des paires de disfluences AM(complétée)-RÉ et AS(complétée)-RÉ.....	63
Tableau 8 : Synthèse des caractéristiques des paires de disfluences AM(corrigée)-RÉ et AS(corrigée)-RÉ.....	74
Tableau 9 : Catégorie grammaticale de l'AS inachevée selon la position syntaxique de l'AS.....	80
Tableau 10 : Synthèse des caractéristiques de l'amorce inachevée.....	80

Liste des abréviations et des sigles

AM	amorce de mot
AS	amorce de syntagme
IM	<i>interregnum</i>
PI	point d'interruption
RÉ	répétition
RÉM	répétition de mot
RM	<i>reparandum</i>
RR	<i>réparation</i>
RS	répétition de syntagme

Introduction

La langue orale est accompagnée de conceptions négatives aux yeux de ceux qui la comparent souvent à la langue écrite, comme le rappelle Blanche-Benveniste (2010) dans le passage suivant :

« Opposer la langue parlée à la langue écrite a longtemps été, pour le grand public, une affaire de combat entre le bien et le mal : langue parlée spontanée, éventuellement pittoresque, mais à coup sûr fautive; langue écrite policée, témoignant, surtout grâce à l'orthographe, de la *vraie* grammaire de la langue. La notion même de *langue parlée* est souvent encore liée aux versants négatifs de la langue : fautes, inachèvements, particularités des banlieues délinquantes, etc. » (Blanche-Benveniste 2010, p. 13)

Cette vision de la langue parlée comme étant parsemée de « fautes » découle d'un renvoi constant à la langue écrite, dont le mode de production sur l'axe syntagmatique paraît naturel à l'adulte qui l'a intériorisé depuis son enfance, dans le milieu scolaire. La langue écrite est ainsi perçue comme se déroulant de façon linéaire et orientée de l'avant vers l'après. Une dimension verticale (paradigmatique) lui est également accordée par Ferdinand de Saussure et Roman Jakobson, c'est-à-dire une dimension qui renvoie à des séries potentielles. Le travail sur cet axe n'apparaît pas à l'écrit, du moins à l'écrit dans les textes « finis ».

Peut-on toutefois accorder à la langue écrite un ordre systématique? Et le désordre apparent de l'oral se retrouve-t-il pareillement à l'écrit? Une analyse linéaire et orientée de la langue écrite ne s'applique qu'aux productions écrites dites *finies*, c'est-à-dire aux productions corrigées, et non pas aux brouillons et encore moins à la langue parlée en contexte spontané. Les brouillons de l'écrit portent les traces du travail de formulation que l'on retrouve dans les productions de langue parlée. Un brouillon se voit donc marqué de retours et de retouches sur l'axe syntagmatique et d'entassements sur l'axe paradigmatique. Bien sûr, « ces étapes de la confection du texte sont effacées dans le texte écrit tel que nous le concevons, en tant que produit fini » (Blanche-Benveniste 2010, p. 26).

La langue orale s'apparente en quelque sorte au brouillon de l'écrit, car elle n'est que très rarement considérée comme un produit fini. La conversation en est la meilleure représentation : on y voit toutes les étapes de la confection des énoncés, ce qui se traduit

par les entassements d'éléments sur l'axe paradigmatique et par les allers et retours sur l'axe syntagmatique. La conversation est ainsi un objet d'étude des plus pertinents pour les recherches sur la langue orale, puisqu'au cœur de celle-ci se trouve l'interaction. Comme l'écrit Kerbrat-Orecchioni (1998) en citant Bakhtine : « L'interaction verbale est la réalité fondamentale du langage » (p. 51). En effet, la dimension interactive, inhérente à la conversation, fait en sorte que les interlocuteurs s'influencent constamment, si bien que le déroulement de l'interaction se voit en tout temps réajusté. Ainsi, les traces de la conception de l'énoncé sont apparentes à l'oral et celles-ci ne peuvent être conçues comme des fautes qui entravent le bon déroulement de l'interaction.

L'observation de données conversationnelles « authentiques¹ » recueillies dans des situations de la vie quotidienne permet de déceler les phénomènes typiques de l'oralité, qui sont absents, comme on l'a observé plus haut, des productions écrites finies. Tout porte à croire qu'une grammaire de l'oral existe, y compris en ce qui concerne la production des *ratés* (hésitations, pauses dites *remplies* comme *euh*, répétitions, autocorrections, lapsus, etc.). Notre recherche porte donc sur ces imperfections qui marquent une interruption ponctuelle de l'écoulement de la parole et que l'on nomme entre autres *ratés* ou *disfluences*. Nous retenons ici le terme neutre *disfluence* pour désigner notre objet d'étude. En effet, *raté* est accompagné, dans la langue courante, d'une connotation péjorative qui le rattache à la notion d'erreur, dont nous cherchons à nous distancier.² Notre mémoire s'intéresse aux trois types de disfluences suivantes, typiques de la langue parlée : l'amorce de mot (AM), l'amorce de syntagme (AS) et la répétition (RÉ).

Les phénomènes étudiés, plus exactement l'AM et la RÉ, semblent entretenir des liens étroits et sont l'objet de plusieurs recherches (entre autres, Pallaud et Henry 2004, Pallaud 2002b, 2005 et 2006a) (voir chapitre 1, section 8). Nous nous proposons de vérifier si cette interrelation présumée entre l'AM et la RÉ s'observe dans les corpus qui servent de base à notre étude, soit le *Corpus de langue parlée en interaction* (CLAPI) et le *Corpus de français parlé au Québec* (CFPQ).

¹ Le terme « authentiques » est utilisé pour décrire des données constituées d'enregistrements d'interactions les plus naturelles possibles et en situations informelles (conversations à bâtons rompus).

² Le terme « ratés » est utilisé sans connotation négative entre autres dans les travaux de Claire Blanche-Benveniste, de Catherine Kerbrat-Orecchioni et de Colette Jeanjean.

Nous nous penchons également sur l'AS, qui est un phénomène encore peu étudié, afin de vérifier s'il existe une interrelation entre ce type de disfluente et la RÉ, analogue à celle qui semble exister entre l'AM et la RÉ (voir la définition du syntagme à la section 2 du chapitre 1). Selon ce que nous avons pu observer dans nos corpus d'étude, un locuteur qui amorce un syntagme le complète ou le corrige dans la majorité des cas par une RÉ. En effet, selon un premier coup de sonde dans ces corpus, les occurrences d'AS complétées ou corrigées suivies d'une RÉ sont supérieures à celles non suivies d'une RÉ. En (1), le locuteur amorce le syntagme qui commence par le verbe *expliquait* et, afin de continuer son syntagme, il a recours à la RÉ du pronom *il* et à la correction du verbe *expliquait* par *disait*. En (2), le locuteur amorce le syntagme *il explore* et pour le compléter, il répète le syntagme au complet.

- (1) M : ok t'sais aller porter des crisses de caisses de bières dans une épicerie là (.) on s'entend c'est pas difficile là (.) mais Molson exige un bac (.) un bac en n'importe quoi ils s'en sacrent (.) mais un bac (.) pis le gars **il m'expliquait il disait** (.) •ils s'en foutent de: les études que t'as faites (CFPQ, sous-corpus 25, segment 7, p. 95, ligne 17)³
- (2) JEA : ouais **il explore il explore** un peu là⁴: (CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 1)

L'interrelation entre l'AS et la RÉ a été peu étudiée comparativement à l'interrelation entre l'AM et la RÉ; elle constitue de ce fait la partie la plus originale de notre recherche. Nous cherchons à vérifier si les occurrences d'AS et de RÉ interreliées sont fréquentes ou s'il s'agit plutôt de cas anecdotiques sur lesquels nous serions tombée par hasard. Pour ce faire, nous faisons une analyse selon les différents types d'amorces (complétées, corrigées, inachevées).

S'il y a interrelation d'une part entre l'AM et la RÉ et d'autre part entre l'AS et la RÉ, quelles sont les tendances qui sous-tendent ces interrelations? Par exemple, quelle est la structure de l'énoncé lorsqu'une amorce est en présence d'une RÉ? L'amorce est-elle immédiatement complétée ou corrigée? Afin de décrire les tendances qui sous-tendent les

³ Les conventions de transcription du CLAPI et du CFPQ sont disponibles en ligne (CLAPI : http://clapi.ish-lyon.cnrs.fr/V3_Accueil.php?interface_langue=FR ; CFPQ : <https://recherche.flsh.usherbrooke.ca/cfpq/>).

⁴ Après écoute de la bande audiovisuelle, nous corrigeons en (2') la transcription du *là*. Il s'agit en effet du marqueur discursif de clôture (cf. *là*) et non du déterminant défini *la*. Ainsi, le syntagme complété est *il explore un peu*.

dégage des transcriptions exclusivement linéaires. Ainsi, pourrait-on envisager que l'usage de ce mode de représentation de la langue parlée soit retenu, par exemple, dans les transcriptions de corpus oraux à visée interactionniste? En appliquant la méthode de C. Blanche-Benveniste à quelques pages de transcription du CLAPI et du CFPQ, nous tentons d'apporter des éléments de réponse à ce questionnement.

Le présent texte contient trois chapitres. Le chapitre 1 propose une revue de la littérature sur les phénomènes de l'AM, de l'AS et de la RÉ. Le chapitre 2 brosse un portrait de la méthodologie adoptée dans le cadre de notre recherche. Nous y présentons les corpus sélectionnés pour nos analyses, les critères de sélection des données et la démarche d'analyse retenue. Le chapitre 3 présente les résultats de nos analyses effectuées dans le CLAPI et le CFPQ ainsi qu'une discussion portant sur les résultats obtenus. Ce chapitre discute en outre les retombées pratiques de notre recherche, mais aussi ses limites.

Chapitre 1

État de la question

Parmi les disfluences, on compte les amorces de mots, les amorces de syntagmes et les répétitions. Bon nombre d'études s'intéressent à ces phénomènes : les unes pour décrire leur fonctionnement dans l'énoncé, les autres pour expliquer certaines de leurs fonctions.

1. Amorce de mot

La parole spontanée est parsemée de trébuchements qui causent des ruptures dans le flux parolier, parmi lesquels se trouvent les troncations involontaires de mots, connues sous le nom d'*amorces de mots* (Henry et Pallaud 2004), *de mots tronqués* ou d'*auto-corrections* (Schegloff 1977). Ces phénomènes, qui se démarquent par leur fréquence élevée des autres catégories de disfluences, se répartissent en trois types : on retrouve les amorces de mots complétées, les amorces de mots corrigées et les amorces inachevées. Les amorces de mots sont régies par des règles d'ordre syntaxique et adoptent une structure précise dans le schéma de l'énoncé.

1.1 Amorce de mot : définition

L'amorce de mot (AM) se caractérise par l'omission de la partie finale d'un mot qui se trouve alors simplement ébauché, le locuteur créant une interruption dans son énoncé, sans se soucier des frontières entourant le mot (Pallaud 2008, p. 260). Lors de l'AM, l'énonciation s'immobilise sur une place syntaxique, l'élaboration de l'énoncé échouant plus ou moins momentanément à se poursuivre (Henry et Pallaud 2004, p. 202). Pallaud et Henry (2004) utilisent le terme *amorce* conformément à l'emploi qui en est fait dans les conventions de transcription du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe (GARS), où ce terme est réservé aux disfluences dans la production de morphèmes. En effet, l'AM se traduit par une interruption du morphème en cours d'énonciation (Pallaud 2002b).

Dans les transcriptions, les AM sont signalées par une marque typographique particulière, à savoir le trait d'union collé au fragment d'énoncé interrompu (Pallaud 2002b).

1.2 Amorce de mot : facteurs d'influence

L'AM est une disfluence marquée par une interruption du flux parolier. Elle indique que le locuteur rencontre une difficulté qu'il prend en compte pendant ou après l'énonciation et qu'il verbalise par un achoppement (Merlo et Mansur 2004, p. 490).

Lickley (2001) souligne la grande variabilité intra- et inter-individuelle dans tous les types d'achoppements (pauses, répétitions, amorces, allongements, etc.), variabilité qui est notamment observée par Duez (2001), Pallaud (2002b) et Pallaud et Henry (2004) quant à la production des AM. Cette variabilité suggère que le phénomène d'AM reflète de manière importante une composante individuelle.

Merlo et Mansur (2004) démontrent, quant à elles, que contrairement à ce qu'il semblerait naturel de conclure, le degré de familiarité d'un locuteur par rapport au sujet abordé en conversation n'affecte pas la fréquence des disfluences (tous types confondus) dans le discours.

La vitesse d'élocution influence toutefois la présence de disfluences dans un discours, mais seulement lorsqu'elle est mise en relation avec le degré d'informativité du discours. En effet, la vitesse d'élocution augmente la fréquence de disfluences lorsque les locuteurs formulent des énoncés qui se révèlent peu informatifs (Pallaud et Bertrand 2020).

1.3 Amorce de mot : regard quantitatif

Parmi les phénomènes de disfluence, les AM occupent une place importante : elles constituent plus de la moitié des achoppements identifiés dans le corpus de Pallaud (1999). Pallaud (2002b) précise toutefois que ces troncations sont six fois moins fréquentes que les pauses courtes silencieuses ou remplies (*eah*).

Tout compte fait, les AM ne sont pas rares. Pallaud (2002b) en dénombre environ 4 tous les 1000 mots, pour un équivalent d'une AM toutes les 75 secondes. Cette fréquence est réévaluée à une AM toutes les 50 secondes par Henry et Pallaud (2003), mais peut évidemment varier en fonction du débit du locuteur.

1.4 Amorce de mot : types

Pallaud (2002b et 2005), Henry et Pallaud (2004), et Pallaud et Henry (2004) décrivent méticuleusement les trois types d'AM qu'elles répartissent en deux catégories distinctes. Le premier groupe d'AM se présente sous forme de listes (il y a recherche lexicale sur un même site syntaxique); le second groupe prend la forme d'éléments qui introduisent une rupture syntaxique. Parmi les phénomènes de listes se trouvent les deux types d'AM suivants :

- les AM complétées : le mot commencé et interrompu est complété à la même place syntaxique; il s'agit d'un piétinement sur la place syntaxique suivi d'une reprise et de la complétion du morphème initialement inachevé. C'est le cas en (1), où le mot qui commence par *n-* est d'abord amorcé, pour ensuite être immédiatement complété par *non* :

(1) P : on: **n- non** on le fait [l'pas\
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, p. 114, ligne 2)⁵

- les AM corrigées (ou modifiées) : le mot amorcé est remplacé par un autre mot sur la même place syntaxique, c'est-à-dire que le locuteur, plutôt que de compléter ce qu'il était en train de dire, corrige et continue avec un autre élément. Il s'agit encore une fois d'un piétinement sur une place syntaxique suivi d'une reprise, sauf que dans ce cas-ci, il y a modification lexicale du mot tronqué. C'est le cas en (2), où le phonème /ʃ/ (cf. *ch-*) est d'abord produit, sans doute sous l'influence du contexte gauche dans lequel le mot *chat* [ʃa] a été prononcé, pour ensuite être remplacé par *s'est* [sɛ] :

(2) CLA : ah l` chat i` **ch- i` s'est** échappé
(CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 1)

La rupture syntaxique, quant à elle, est marquée par un seul type d'AM, à savoir l'AM laissée inachevée. Dans ce cas, le segment suivant l'AM occupe une autre place syntaxique que celle de l'amorce. Il s'agit non pas d'un piétinement sur la même place syntaxique,

⁵ Dans la mesure où nos analyses sont guidées par notre intuition linguistique, certains choix pourront peut-être sembler discutables. L'ambiguïté est d'autant plus grande lorsque l'amorce ou la répétition se résument à un seul phonème. Dans de tels cas, il est impossible de déterminer avec certitude quelle était l'intention première du locuteur.

mais d'une réduction définitive sur une place syntaxique dont le réajustement se traduit par une poursuite de l'énoncé plutôt que par une reprise. C'est le cas en (3), où le mot *pas* (issu du phrasème discursif *je sais pas*) est amorcé par le phonème /p/ et suivi du marqueur discursif *ben*, lequel occupe une position syntaxique différente du mot amorcé :

- (3) M : mais je sais **p-** ben à savoir t'sais (.) c'est-tu mes autres travaux ou c'est ça (CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, p. 109, ligne 14)

L'étude de Pallaud et Henry (2004) met de l'avant la répartition des types d'AM dans un corpus de plus d'un million de mots. Les AM complétées sont majoritaires à 60 %; elles sont suivies des AM inachevées, qui s'élèvent à 22 %, et des amorces corrigées qui représentent 18 % des amorces présentes dans le corpus. Ces résultats mènent vers une conclusion évoquée par Levelt (1989) et Pallaud (2005) : les phénomènes d'AM (complétées et corrigées) s'accompagnent le plus souvent de reprises plutôt que d'interruptions définitives de la proposition entamée.

1.5 Amorce de mot : place syntaxique

Plusieurs études se sont intéressées aux règles d'apparition des AM (Jeanjean 1984, Pallaud 2002b, 2003 et 2005). Pallaud (2002b et 2003), qui étudie les constituants syntaxiques affectés par les AM, signale que la moitié de ces achoppements (complétés, inachevés ou corrigés) appartiennent au constituant objet, c'est-à-dire qu'ils touchent majoritairement le complément du verbe ou du nom. Selon l'auteure, les AM seraient dix fois plus fréquentes à la droite du verbe (position objet) qu'à sa gauche (position sujet).

Pallaud (2003) examine également les catégories grammaticales touchées par les AM. Selon ses observations, 80 % de celles-ci portent sur du lexique verbal ou nominal, les 20 % d'AM restantes touchant les morphèmes grammaticaux (déterminants, prépositions, pronoms, etc.). Cette observation peut s'expliquer par la nature des deux types de mots. D'une part, les mots grammaticaux sont en nombre limité, sont très employés et sont souvent monosyllabiques. De ce fait, ils sont normalement cognitivement plus accessibles aux locuteurs et ils sont moins propices à être achoppés. D'autre part, les mots lexicaux appartiennent à des ensembles ouverts, leur fréquence est variable selon les mots concernés et plusieurs mots lexicaux sont polysyllabiques. Pour ces raisons, ils sont plus propices à subir des achoppements.

Dans le prolongement de l'étude précédente, Pallaud (2005) formule deux conclusions importantes : les AM se situent moins fréquemment en tête de groupe (nominal, prépositionnel, verbal, etc.) et les mots plurisyllabiques sont plus fréquemment l'objet d'achoppements que les mots monosyllabiques. Cette dernière observation semble aller de soi, puisque le mot monosyllabique a moins de points d'amorce possibles que le mot plurisyllabique qui peut être amorcé à chacune des syllabes qu'il contient. Ce constat est également cohérent avec celui formulé par Pallaud (2003) qui soutient que les mots lexicaux sont davantage achoppés que les mots grammaticaux, car les premiers sont pour la plupart plurisyllabiques et les seconds sont très souvent monosyllabiques.

2. Amorce de syntagme

À la différence de l'AM, l'amorce de syntagme (AS) est un achoppement qui respecte les frontières des mots (Pallaud 2005). Cela dit, les AM et les AS ne sont pas toujours distinguées : certains auteurs les analysent comme une même catégorie de disfluences (p. ex. Jeanjean 1984, Martinie 1999). Selon Blanche-Benveniste (1990), le terme d'*amorce* peut être appliqué autant au mot qu'au syntagme :

« Dans les productions orales (comme dans les brouillons de l'écrit), il arrive que le locuteur amorce un élément puis que, sans le continuer jusqu'au bout, il l'abandonne pour en prendre un autre. Cet élément dont il ne donne qu'une amorce peut être un morceau de lexique ou l'amorce peut être celle d'un syntagme, dont le début est fourni, mais pas le développement complet. »

(Blanche-Benveniste, 1990, p. 17)

Notre conception du syntagme est cohérente avec la définition que l'on peut la lire par exemple dans l'encyclopédie Universalis :

« On réserve cependant le nom de *syntagme* proprement dit, dans les analyses syntaxiques, à une entité complexe, intermédiaire entre le morphème et la phrase, et qui correspond à un constituant de cette dernière. » (Sctrick, s. d.)

Le syntagme est donc un groupe, composé d'un ou de plusieurs mots, avec un noyau et des « satellites » qui orbitent autour du noyau pour venir le compléter. Les syntagmes reconnus sont le syntagme nominal, adjectival, adverbial, verbal et prépositionnel. Pour ce qui est des « satellites », ils peuvent être de toute catégorie grammaticale (nom, adjectif, adverbe, déterminant, préposition, pronom, conjonction de coordination ou de subordination, etc.).

Le pronom et le nom sont considérés comme des « satellites » du syntagme verbal, lorsqu'ils sont en position sujet (Scrick, s. d.)

À l'intérieur d'un syntagme, il est possible de trouver d'autres syntagmes. Les syntagmes s'enchaînent ainsi comme des poupées russes. Dans la phrase suivante, *La femme de Robert a un chat*, il y a plusieurs syntagmes qui s'emboîtent. D'abord, la proposition en entier constitue le syntagme verbal. Ensuite, on y trouve le syntagme nominal *la femme de Robert*, qui peut être décomposé en deux syntagmes distincts : le syntagme nominal *la femme* et le syntagme prépositionnel *de Robert*. Enfin, on distingue le syntagme nominal *un chat* en position d'objet.

La femme de Robert a un chat.

Le retour à la définition du syntagme et l'analyse de la phrase ci-dessus servent à démontrer que l'AS est un phénomène complexe. Ceci vient du fait que le syntagme est une entité que l'on retrouve en de très nombreux endroits dans l'énoncé. Ainsi, il est possible d'amorcer un syntagme à n'importe quel emplacement dans un énoncé.

2.1 Amorce de syntagme : types

En nous basant sur la classification des AM effectuée par Henry et Pallaud (2004), nous distinguons trois types d'AS :

1. les AS complétées : les constituants du syntagme amorcé sont les mêmes que ceux de la *réparation* (ce dernier terme, introduit dans Levelt 1983 et Shriberg 1994, est défini à la section 3). C'est le cas en (4), où le syntagme qui commence par *on était avec de la bière dans* est amorcé, répété et complété par *le cours* :

(4) M : **on était avec de la bière dans on était avec de la bière dans le cours**
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, p. 109, ligne 8)

2. les AS corrigées : les constituants du syntagme amorcé sont différents de ceux de la *réparation* par un sous-ensemble de traits (différence de genre, de nombre, etc.). C'est le cas en (5), où le syntagme qui commence par *la nuit avant* est amorcé et corrigé dans sa répétition par *le soir avant* :

- (5) M : **la nuit avant** la l- le le **le soir avant** l'examen
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, p. 109, lignes 9 et 10)
3. les AS inachevées : les constituants du syntagme amorcé sont complètement différents de ceux de la *réparation*. Cela se produit en (6), où le syntagme inachevé *on parle de* est suivi d'une pause, elle-même suivie d'un énoncé indépendant du syntagme laissé en suspens :
- (6) P : on parle **de**: (.) t'as-tu eu Cynthia Boisjoli/ (.) comme enseignante
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, p. 108, ligne 6)

2.2 Amorce de syntagme : flou terminologique

L'appellation *amorce de syntagme* est peu répandue. Plusieurs auteurs lui préfèrent le terme *bribe* (Cappeau 1998, Blanche-Benveniste et Bilger 1999 et Guénot 2005). D'autres appellations sont également utilisées pour désigner le phénomène que nous nommons ici *amorce de syntagme*. La terminologie en usage est synthétisée dans le Tableau 1.

Tableau 1 : Termes utilisés pour désigner l'amorce de syntagme

Termes	Exemples	Auteur(e)s
<i>Bribe accompagnée d'une continuité syntaxique dans le contexte droit</i> (AS complétée)	si vous voulez c'est moi qui ai fait il était là les soirs mais enfin c'est moi qui ai fait l'ouverture du commerce	Blanche-Benveniste et Bilger (1999)
<i>Bribe complétée</i> (AS complétée)	je vais je vais être impardonnable	Guénot (2005)
<i>Reformulation de syntagme</i> (AS corrigée)	dans la hm sur la place ou dans les rues avoisinantes	Barbéris (1991)
<i>Bribe modifiée</i> (AS corrigée)	la petite le petit chat	Guénot (2005)
<i>Autocorrection</i> (AS corrigée)	à cette époque j'avais j'étais en maîtrise il me restait le mémoire à faire	Piu et Bove (2007)
<i>Inachèvement de syntagme</i> (AS inachevée)	euh euh s-si: ! je reste dans le: hh euh la plupart du temps moi je ne marche pas en voiture je suis à pied	Barbéris (1991)
<i>Énoncé inachevé</i> (AS inachevée)	tous ces jeunes qui achètent des bijoux euh légers ils ont grandi ils	Blanche-Benveniste et Bilger (1999)

	sont c'est devenu la nouvelle clientèle en fait	
<i>Bribe inachevée</i> (AS inachevée)	c'était je n'y retournerai jamais	Guénot (2005)
<i>Inachèvement</i> (AS inachevée)	j'étais au bord de la mer c'était super ça été un moment de:	Piu et Bove (2007)

3. Amorce de mot et amorce de syntagme : structure

Levelt (1983), Shriberg (1999) et Pallaud (2005) définissent quatre phases dans la structure de l'AM et de l'AS :

- le *reparandum* (RM) : il s'agit de la partie abandonnée pour laisser la place à la réparation à droite;
- le *point d'interruption* (PI) : il est constitué de la frontière finale du *reparandum*, laquelle est marquée par une rupture du discours;
- l'*interregnum* (IM) : il s'agit du point entre la frontière finale du *reparandum* et la frontière initiale de la *réparation*, lequel ouvre à droite un espace d'insertion;
- la *réparation* (RR) : elle est marquée par la partie du *reparandum* qui est réparée, répétée ou modifiée, assurant le retour à la fluence du discours.

Les deux figures suivantes illustrent ce cadre d'analyse appliqué respectivement à l'AM et à l'AS⁶. Dans la Figure 1, le mot qui commence par *premièr-* est tronqué (RM + PI) et réparé par *première* à la droite (RR). L'IM est laissé vide. Dans la Figure 2, le syntagme qui commence par *un p'tit* est amorcé (RM + PI) et réparé par une répétition du syntagme légèrement modifié devenu *une p'tite vodka* (RR). L'IM est alors rempli par le segment *euh j'sais pas moi* (pause remplie + incise).

⁶ Ces figures sont inspirées des modes d'illustration utilisés par Henry (2002, p. 470) et Piu et Bove (2015, p. 399).

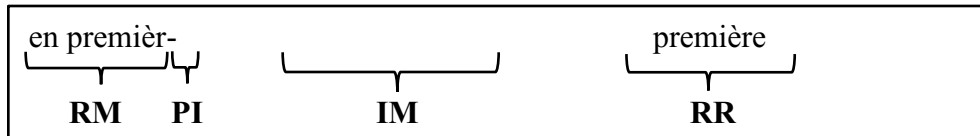


Figure 1 : Structure de l'amorce de mot (CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 108, ligne 9)

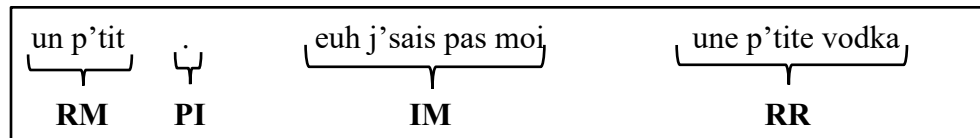


Figure 2 : Structure de l'amorce de syntagme (CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, page 2)

Les réajustements (insertions, modifications) qui suivent la troncation s'insèrent dans l'IM, soit l'espace qui précède la reprise de l'énoncé et celui de la reprise (Pallaud 2005, p. 124).

4. Répétition de mot : constituants et place syntaxique

Nous l'avons dit, la répétition de mot (RÉM) au sens de « fait de parole » est présente uniquement à l'oral et entraîne un piétinement sur une place syntaxique. Elle n'est toutefois pas réalisée au hasard dans l'énoncé (Henry 2002, Henry et Pallaud 2003). Les RÉM involontaires sont à distinguer des procédés qui s'apparentent à la répétition, mais qui n'en constituent pas, dans la mesure où ils sont porteurs de sens (p. ex. *nous nous sommes baignés*). Les RÉM font principalement l'objet d'études relatives aux constituants qu'elles affectent ainsi qu'à la place syntaxique qu'elles occupent (Clark et Wasow 1998, Candea 2000, Henry 2000 et 2002, Henry et Pallaud 2003).

Les mots grammaticaux (déterminants, pronoms, prépositions, etc.) sont plus fréquemment répétés que les mots lexicaux (noms, verbes, adjectifs, adverbes, etc.) : ils ont cinq fois plus de chance de faire l'objet d'une répétition que les autres (Candea 2000, Henry 2002, Henry et Pallaud 2003). Selon les données présentées dans Henry et Pallaud (2003), les mots grammaticaux les plus fréquemment répétés sont les suivants : les déterminants (ils sont de l'ordre de 41,5 % dans le corpus des auteures), suivis des pronoms (35,5 %) et des prépositions (13 %).

Selon Henry (2002) et Yilmaz (2015), le phénomène de RÉM n'est pas toujours *verbatim* (le mot n'est pas toujours répété sous une forme exacte) et ainsi, il englobe les mots grammaticaux faisant l'objet d'un ajustement morphologique en genre ou en nombre. C'est

le cas en (7), où il y a réajustement en genre du déterminant pluriel *les* pour le déterminant singulier *l'* (c'est-à-dire la préposition *de* fusionnée au déterminant *les*, qui produit la forme *des*, devient la préposition *de* suivie du déterminant singulier *l'*) :

(7) P : **des** euh: **de l'**univers social en contextes particuliers/
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, p. 108, ligne 12)

Selon les données de Henry et Pallaud (2003), les catégories de mots lexicaux qui sont les plus souvent répétées sont les suivantes : les adverbes (52 %), suivis par les adjectifs (25 %), puis par les verbes (11 %).

Henry (2000) remarque que les mots grammaticaux en tête de syntagme sont majoritairement l'objet de répétitions. L'auteure fait également une distinction entre les déterminants et les pronoms clitiques compléments : les premiers sont beaucoup plus fréquemment répétés, ce qui suggère que la répétition du déterminant est causée par une difficulté d'accès à l'information lexicale.

Clark et Wasow (1998), quant à eux, s'intéressent à la place syntaxique où surgissent les répétitions. Ils remarquent, tout comme Henry (2000), que la répétition apparaît dans la plupart des cas en tête de syntagme. Cependant, ils ajoutent qu'elle se retrouve davantage en tête d'énoncé, ce qui s'expliquerait par le fait que la complexité de contenu conceptuel à exprimer exercerait une influence sur la répétition. Clark et Wasow, qui étudient l'anglais, soutiennent cette thèse en observant que les pronoms personnels sont plus souvent répétés à la gauche d'un énoncé comportant une négation qu'à la gauche d'un énoncé affirmatif (cf. I I I **can't** come – I **can** come). Les auteurs mettent également de l'avant le fait que les pronoms contractés sont davantage répétés que les pronoms personnels simples puisque les pronoms contractés se situent toujours à la gauche, dans l'énoncé (cf. We're we're coming – We come with **you**).

5. Répétition de syntagme

La RÉM est souvent confondue avec la répétition de syntagme (RS). La répétition au sens large est notamment définie par Candea (2000) comme « la répétition d'un ou plusieurs mots ou la reprise à l'identique d'une syllabe, d'un mot ou d'une amorce de mot, de plusieurs syllabes ou de plusieurs mots, sans aucune valeur sémantique » (Candea, citée

dans Piu et Bove, 2007, p. 399). D'autres auteurs tels que Jeanjean (1984), Barbéris (1991), Henry (2002), Henry et Pallaud (2004), Piu et Bove (2007) et Yilmaz (2015) abordent la répétition comme un phénomène général qui implique la reprise d'un même mot ou d'un même groupe de mots. Ces deux cas de figure correspondent à ce que nous appelons respectivement *répétition de mot* et *répétition de syntagme*. En (8), la RÉM implique le pronom *elle*, tandis qu'en (9), la RS implique le syntagme *il explore*.

(8) M : pis c'est n'importe quoi HEILLE l'examen **elle elle** disait là toute l'année (.) •moi la réforme je COMprends ça je SAIS comment ça marche je SAIS°
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, p. 108, ligne 17)

(9) JEA : ouais **il explore il explore** un peu la:
(CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 1)

Jeanjean (1984) inclut de son côté dans la notion de 'répétition' les syntagmes lexicalement pleins modifiés ou complétés à l'aide de contenu lexical. Ainsi, en (10), le syntagme *on buvait de la bière* fait l'objet d'une reprise partielle et d'une modification (*cf.* *on buvait de la Pabst*).

(10) M : on **on buvait de la bière on buvait de la Pabst** en faisant l'examen (.)
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, p. 109, ligne 8)

Dans le cadre de notre étude, nous considérons la répétition (RÉ) comme un phénomène général et y intégrons les cas où il y a RÉM et RS.

6. Répétition : structure

Selon Clark et Wasow (1998), une structure en quatre étapes définit le schéma typique de la RÉ; cette structure s'apparente à celle des amorces, composée du *reparandum*, du *point d'interruption*, de l'*interregnum* et de la *réparation* dont il a été question à la section 3.

Les quatre étapes sont les suivantes :

- la production du fragment du constituant (= RM);
- la suspension du discours marquée par une pause silencieuse (= PI);
- le délai entre la suspension du discours et la reprise du constituant (= IM);
- la reprise du constituant entraînant la continuité du discours (= RR).

La figure suivante illustre ce cadre d'analyse appliqué à la RÉ. Dans la Figure 3, le déterminant *les* est produit, puis suivi d'une suspension du discours (RM + PI). Le déterminant *les* est repris à la droite, et alors la continuité du discours est marquée par le segment *les troubles de comportement* (RR). L'IM est rempli par l'incise *je pense*.



Figure 3 : Structure de la répétition (CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 9, ligne 1)

À partir de ce modèle, les auteurs notent que la RÉ est une solution à certains problèmes qui se posent dans les interactions verbales : les locuteurs doivent parler de manière fluide en un laps de temps souvent court. Clark et Wasow (1998) explicitent leur analyse dans le passage reproduit ci-dessous :

« Repeating a word is often viewed as an error, but it is not itself an error. It is a tidy solution to a pair of common problems: how to speak in a timely fashion and yet how to speak smoothly. Repeating a word deserves our respect as an efficient and effective way of dealing with these problems. » (Clark et Wasow, 1998, p. 239)

7. Répétition et réduplication

À l'oral, les locuteurs produisent divers types de RÉ : les unes sont volontaires, les autres involontaires (Blanche-Benveniste 1987, Bilger 1999). Dans le premier cas, les RÉ ne relèvent pas du phénomène étudié dans notre mémoire : elles sont produites intentionnellement à des fins de modalisation du discours (Dostie 2013, Yilmaz 2015). On peut alors parler de *réduplication*. Dans ces termes, *ouais* serait rédupliqué en (11) alors que *c'est* serait répété en (12).

(11) LAU : **ouais ouais** c'est sympa
(CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 2)

(12) LAU : ah **c'est: c'est** vrai
(CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 1)

8. Amorce et répétition : distinction et dépendance

Les AM et les RÉ sont souvent traitées de façon indistincte dans les études sur les disfluences, alors que le statut de répétitions partielles est accordé aux AM (Clark et Wasow 1998, Candea 2000).

Ces deux phénomènes partagent effectivement plusieurs points communs. D'abord, ils entraînent une suspension de l'énoncé sur une place syntaxique donnée. Ensuite, ils ne peuvent être considérés comme des procédés énonciatifs, dans la mesure où ils ne sont pas produits de manière volontaire, comme on l'a précisé plus haut (Pallaud 2002a, Roubaud 2003, Henry et Pallaud 2004). Toutefois, les AM et les RÉ ne font pas l'objet d'un traitement commun chez tous les auteurs. Pallaud (2003 et 2005) ainsi que Pallaud et Henry (2004) distinguent ces deux phénomènes par leur fréquence (il y aurait deux fois plus de RÉ que d'AM), par leur place syntaxique et par les catégories grammaticales qu'ils affectent.

Henry et Pallaud (2004) précisent qu'à l'intérieur du syntagme, les RÉ ont lieu plus tôt que les AM. Le même résultat s'applique à l'énoncé, l'hésitation étant davantage marquée par une RÉ avant le verbe, alors qu'après le verbe, c'est plutôt l'AM que l'on retrouve (Pallaud, 2005). Par exemple, en (13), l'AM a lieu sur le verbe, qui occupe la deuxième position dans l'énoncé, alors qu'en (14), la RÉ a lieu sur le pronom *on*, qui occupe la position de sujet (première position) dans l'énoncé.

(13) M : elle nous le **z-** montre jamais vraiment
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, p. 109, ligne 1)

(14) M : **on on** buvait de la bière on buvait de la Pabst en faisant l'examen (.)
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, p. 109, ligne 8)

Pour ce qui est des catégories grammaticales, les RÉ touchent davantage les mots grammaticaux, alors que les AM concernent plus souvent les mots lexicaux. Cette donnée est reliée à la place syntaxique ainsi qu'à la nature des catégories des mots sujets aux RÉ et aux amorces. La RÉ s'attache plus souvent au début du syntagme et de l'énoncé (majoritairement des mots grammaticaux monosyllabiques qui se prêtent moins à la troncation), tandis que l'AM affecte le syntagme et l'énoncé à un point plus avancé

(souvent des mots grammaticaux plurisyllabiques qui se prêtent plus facilement à la troncation; Pallaud et Henry 2004, Pallaud 2005 et 2006a).

Le traitement commun, dans notre mémoire, des RÉ et des AM vient du fait qu'elles semblent interreliées : en continuant son énoncé à la suite d'une AM, le locuteur effectue, dans les deux tiers des cas, une reprise d'un mot ou plus, avant de continuer, ce qui produit, par cette réparation, une répétition des unités déjà énoncées. Cette interrelation est soulignée dans Pallaud (2002b) dans le passage ci-dessous :

« La plupart des amorces sont complétées ou corrigées après que le déterminant, le quantifieur, la préposition si c'est un nom ou le sujet (pronom, relatif) si c'est un verbe aient été repris. Le locuteur tend à reprendre, en effet, l'énoncé antérieur depuis le début du syntagme. » (Pallaud, 2002b, p. 94)

Notons au passage que ladite répétition du syntagme entamé à la suite de l'AM est ici nommée *reprise* et non *répétition*. Cette reprise traduit le fait que le locuteur a tendance à remonter au début du constituant qu'il a du mal à formuler (Shriberg et Stolcke 1998, Pallaud 2005 et 2006a). La reprise ne s'applique qu'aux AM corrigées et modifiées, puisque les AM inachevées marquent une rupture syntaxique définitive (Pallaud 2005 et 2006a). En (15), nous avons un exemple de reprise au début du constituant (que nous appelons *répétition*), car le mot *chat* est amorcé par le phonème *ch- /ʃ/*, mais pour le compléter, le pronom *il* (*cf.* i) est répété :

(15) CLA : ah l' chat i' **ch- i' s'est** échappé
(CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 1)

L'interrelation entre AS et RÉ est elle aussi notable : les AS entraînent, dans la plupart des cas, des RÉ (Pallaud 2005). En (16), le syntagme amorcé *avec du* est complété par le segment *papier peint*. Cette complétion implique la répétition des unités *avec du*.

(16) LAU : on pensait à une décoration **avec du: avec du papier peint** en forme de journal mais euh:
(CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 2)

9. Disfluences : fonctions et contributions

Bien que les disfluences soient associées à la notion d'erreur, leur production n'a rien de pathologique. Au contraire, la présence de disfluences dans la parole est inévitable, puisque

le locuteur découvre son énoncé au fur et à mesure qu'il le produit. Pallaud (2006b) observe à ce sujet :

« Parler témoigne du maillage des mots qui surgissent à l'appel de ce qui est déjà dit et va être dit. Le locuteur poursuit son énoncé tout autant en le complétant qu'en le rattrapant mot après mot et même en l'anticipant. »
(Pallaud, 2006b, p. 183)

Fox Tree (1995), Pallaud et Henry (2004), Pallaud, Rauzy et Blache (2013) et Pallaud et Bertrand (2020) insistent sur l'importance de se distancier de la connotation péjorative associée aux disfluences. Les auteurs démontrent que les troncations de mots et les reprises ne contreviennent généralement pas au déroulement de l'interaction. Au contraire, ces phénomènes imposent un rythme propre aux énoncés oraux qui permet une interaction optimale entre le locuteur et l'interlocuteur : ces disfluences provoquent la réorganisation de l'énoncé par l'ajout de pauses dans l'énonciation du contenu informationnel, ce qui allège, pour l'interlocuteur, la charge informationnelle de l'énoncé.

Par ailleurs, Fox Tree (1995) observe que la présence des disfluences dans la parole spontanée n'est pas signalée par les participants comme une marque d'irrégularité (Pallaud, Bertrand, Blache, Prévot et Rauzy 2019). Ainsi, dans l'énoncé oral, le contenu retenu est uniquement celui que Blanche-Benveniste (1997) appelle la « séquence maximale », soit l'énoncé dépourvu de ses disfluences. Ceci donne du poids à l'hypothèse sur la compréhension du langage formulée par Fox Tree (1995). Selon ce dernier, la compréhension d'un énoncé ne repose pas sur le traitement des mots un à un (dans un tel cas, l'interlocuteur serait fréquemment distrait par les disfluences produites par le locuteur), mais plutôt sur une analyse globale du tour de parole.

Chapitre 2

Cadre théorique et méthodologie

Comme nous l'avons précisé en introduction, notre mémoire a pour objectif de vérifier les liens de dépendance entre trois phénomènes oraux ciblés (l'amorce de mot [AM], l'amorce de syntagme [AS] et la répétition [RÉ]). Plus spécifiquement, nous cherchons à préciser la manière dont les liens entretenus entre deux paires de disfluences (l'AM et la RÉ, d'une part et l'AS et la RÉ, d'autre part) se manifestent dans l'énoncé. Nous nous intéressons également à l'influence des phénomènes relatifs à la co-construction du discours tels que les chevauchements de tours de parole dans la production des disfluences étudiées.

Pour ce faire, nous exploitons le modèle de transcription proposé par C. Blanche-Benveniste, dont il sera question à la section 4, puisqu'il permet de rendre compte du déroulement de l'énoncé à la fois sur l'axe syntagmatique et sur l'axe paradigmatique.

Nous présentons ici le cadre théorique de notre travail, les corpus retenus pour notre étude, les critères de sélection des données et la démarche d'analyse de nos résultats.

1. Perspective théorique

D'un point de vue théorique, notre recherche s'inscrit dans la lignée des travaux réalisés en analyse conversationnelle (entre autres, André-Larochebouvy 1984, Roulet *et al.* 1985, Cosnier et Kerbrat-Orecchioni 1986, Bange 1987, Kerbrat-Orecchioni 1998, Traverso 2012).

La linguistique interactionniste connaît un engouement depuis les années 1980 et s'articule autour du constat formulé par John J. Gumperz selon lequel « parler c'est interagir ». Cela signifie, comme le rappelle Kerbrat-Orecchioni (1998, p. 55), que l'exercice de la parole implique ordinairement plus d'un participant et que les participants à l'activité de la parole exercent en tout temps les uns sur les autres des influences mutuelles. C'est d'ailleurs dans les échanges informels en face à face que les influences mutuelles entre les participants atteignent leur paroxysme. Ainsi, l'approche interactionniste s'intéresse particulièrement aux conversations quotidiennes, dont le degré d'interactivité est des plus forts.

L'approche interactionniste impose certaines priorités. En voici un aperçu :

1. L'objet d'analyse priorisé est le discours dialogué oral. Les données paraverbales et gestuelles sont donc prises en compte. Kerbrat-Orecchioni (1998) insiste, dans le passage suivant, sur l'importance de la mimogestualité dans les interactions verbales en face à face :

« Les gestes et les mimiques jouent un rôle non négligeable dans le fonctionnement des interactions en face à face, et c'est avec tout le corps (et non seulement la "langue") que nous conversons. La communication orale est "multicanale", et sa description doit idéalement rendre compte de l'ensemble des constituants du texte conversationnel, c'est-à-dire du "totexte" (J. Cosnier). » (Kerbrat-Orecchioni 1998, p. 57)

2. Les analyses reposent sur des données de corpus reflétant des interactions dites *authentiques*, idéalement enregistrées sur support audiovisuel (Traverso 2012). La linguistique interactionnelle préfère les faits à la théorie, c'est-à-dire que « les constructions théoriques doivent entièrement être mises au service des données empiriques, et non l'inverse » (Kerbrat-Orecchioni 1998, p. 58);
3. Parmi les objets d'étude considérés comme incontournables, notons les suivants :
 - a. les procédés de construction progressive et collective du discours (p. ex. les disfluences de l'oral et les marqueurs discursifs);
 - b. la dimension relationnelle du discours : l'identité sociale et la relation interpersonnelle se construisent dans les interactions en face à face et sont « aussi importantes que le contenu, puisqu'une bonne part du matériel dont sont faits les énoncés est dénuée de toute valeur informationnelle » (Kerbrat-Orecchioni 1998, p. 60);
 - c. la composante affective relative au discours.

La perspective interactionniste remodèle donc les conceptions classiques de la communication en envisageant le processus de production du discours de la façon suivante : dans les interactions en face à face, les énoncés sont construits collectivement. Kerbrat-Orecchioni (1998) souligne les mécanismes de production du discours tels qu'envisagés selon l'approche interactionniste dans le passage retranscrit ci-dessous :

« On comprend alors combien le discours produit est le résultat d'un "bricolage interactif" incessant; combien les fameux "ratés" de l'oral sont en réalité le plus souvent fonctionnels, et combien "le désordre apparent du discours naturel",

pour reprendre le titre d'un des chapitres de Goodwin (1981), n'est qu'apparent : il y a aussi à l'oral des régularités, qui sont simplement d'une autre nature que celles qui s'observent à l'écrit, parce que les conditions de production/réception y sont elles-mêmes d'une autre nature. Et si l'on a été si longtemps aveugle à ces régularités dissimulées sous l'apparent chaos, c'est sans doute pour s'être trop accoutumé à "[s']accommoder" exclusivement sur le discours écrit. » (Kerbrat-Orecchioni 1998, p. 61)

L'approche interactionniste met donc de l'avant le fait que le discours est dynamique plutôt que statique. En effet, le discours est vu comme un objet « évolutif » par essence : il a pour fonction première de permettre la communication interpersonnelle dans diverses situations de communication, dont celles de la vie quotidienne.

Dans notre mémoire, nous nous intéressons ainsi à des données « authentiques » qui se situent au sein de l'interaction. L'analyse dépasse donc le cadre des énoncés au sens traditionnel. En effet, nous tenons compte d'unités plus larges, à savoir les tours de parole d'au moins deux participants qui co-construisent ensemble le discours.

2. Corpus d'étude

En lien avec ce qui précède, nous avons choisi d'exploiter deux corpus oraux multimodaux conçus pour soutenir des recherches interactionnistes sur la langue parlée en contexte informel : il s'agit du grand corpus *Corpus de langue parlée en interaction* (CLAPI), dont les premiers enregistrements datent du début des années 1980 et du *Corpus de français parlé au Québec* (CFPQ) dont le premier enregistrement a été réalisé en 2006.

Le CLAPI est un corpus multimodal développé à l'Université de Lyon 2 par le groupe Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations (ICAR). Par le biais de ses 69 sous-corpus totalisant plus de 200 heures d'enregistrement audiovisuel, le CLAPI donne accès à des données enregistrées mettant en scène des situations réelles en contextes variés (interactions professionnelles, institutionnelles, privées, commerciales, etc.). Le CLAPI offre ainsi un portrait du français hexagonal en usage dans des contextes formels et informels des années 1980 jusqu'à aujourd'hui (CLAPI, s. d.). Bien que le CLAPI contienne des extraits en contextes formels, nos analyses ne portent que sur des extraits en contextes informels, les disfluences de la conversation concernant davantage l'informel que le formel. Ce corpus a un avantage particulier : il offre 67 heures de données en libre

accès en ligne et rend 50 heures d'enregistrements audiovisuels disponibles au grand public (CLAPI, s. d.). Les transcriptions du corpus présentent différents aspects significatifs de l'interaction : outre les éléments verbaux (c'est-à-dire les mots) qui sont transcrits, elles intègrent certains paramètres paraverbaux (comme les pauses, les productions vocales et plusieurs paramètres relatifs à la prosodie) ainsi que gestuels.

Le *Corpus de français parlé au Québec* (CFPQ) est également un corpus multimodal (il contient des données verbales, paraverbales et gestuelles). Il est développé à l'Université de Sherbrooke sous la direction de la professeure Gaétane Dostie au Centre de recherche interuniversitaire sur le français en usage au Québec (CRIFUQ). Le CFPQ vise à offrir une représentation du français québécois en usage en contexte informel dans les années 2000. Il est composé de 31 sous-corpus qui totalisent 47 heures d'enregistrement audiovisuel de conversations à bâtons rompus. Le CFPQ a l'avantage d'être accessible en ligne et de rendre compte de plusieurs facettes de la parole spontanée. En effet, à l'instar du CLAPI, le CFPQ offre, au-delà des données verbales, des informations paraverbales (pauses, débit, accentuation, allongements, intonation, rires, soupirs, etc.) et gestuelles (grimaces, sourires, etc.) (CFPQ, s. d.). Ces informations seront utiles à l'analyse de nos disfluences. Par exemple, les paramètres paraverbaux et gestuels, vérifiables par la visualisation des bandes audiovisuelles, peuvent contribuer à distinguer la répétition issue d'une hésitation de la reduplication (chapitre 1, section 7).

Notre étude, bien qu'elle repose sur des données provenant d'une part d'un corpus de français hexagonal et d'autre part d'un corpus de français québécois, n'a pas de visée comparative. Les corpus retenus l'ont été en raison de leur méthodologie de collecte des données et de leurs conventions de transcription comparables.

Dans ces deux corpus, nous avons sélectionné des extraits précis pour réaliser notre mémoire :

1. CLAPI : Apéritif entre ami(e)s (20 minutes d'enregistrement sélectionnées et 16 pages de transcription : p. 1-16)
2. CFPQ : sous-corpus 25, segment 8 (20 minutes d'enregistrement et 24 pages de transcription : p. 94-117)

Nous avons choisi de mener notre analyse sur ces extraits en raison de leur similitude. En effet, ils mettent en scène un même type d'interaction (il s'agit de conversations familiales), dont les années d'enregistrement sont contemporaines (2009 pour le CLAPI et 2011 pour le CFPQ). De plus, les segments retenus sont comparables par leur nombre de participants : il y en a 4 dans chaque cas, à savoir 2 femmes et 2 hommes. Ces derniers ont tous entre 20 et 30 ans. Les variables du sexe et de l'âge n'ont toutefois aucune incidence sur l'analyse de nos données.

Les extraits retenus sont également comparables en raison de leur taille une fois transcrits. Le Tableau 2 en offre le détail.

Tableau 2 : Taille des extraits sélectionnés du CLAPI et du CFPQ

CLAPI	CFPQ
4499 mots graphiques	4440 mots graphiques
23847 caractères, espaces comprises	23283 caractères, espaces comprises
18770 caractères, sans les espaces	18750 caractères, sans les espaces

L'extraction des données dans les deux corpus est effectuée de manière semi-automatique et manuelle. Les AM sont facilement repérables puisqu'elles sont marquées, dans le texte de transcription, par un trait d'union collé au mot achoppé. Nos corpus étant disponibles sous format Word ou PDF, une recherche CTRL+F du symbole « - » permet d'accéder aux occurrences d'AM de façon automatique. Bien entendu, nous écartons de notre décompte les traits d'union présents en raison de conventions graphiques (p. ex. *vas-y* et *coupe-papier*). En outre, nous procédons également à une vérification manuelle des AM afin de nous assurer qu'il n'y a pas eu d'oubli de la part des transcrip-teurs. L'exemple (1) témoigne de l'importance de réviser les transcriptions. Dans cet extrait, les transcrip-teurs indiquent que le pronom élidé *j'* est répété (= RÉ). Toutefois, selon nous, le pronom *je* est amorcé et corrigé par le *j'* (= AM), ce qui engendre une reprise du phonème /ʒ/. La transcription corrigée devrait donc être « j'-».

- (1) JEA : ouais ouais ça ça ça m` fait penser à un restaurant ça j` j'ai j'ai vu ça
 quel` que part j` sais plus où .tsk non ça euh
 (CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 2)

Enfin, le repérage des AS et des RÉ est fait entièrement de manière manuelle, car aucun symbole spécifique ne leur est associé dans les transcriptions.

3. Critères de sélection des données

Comme nous l'avons précisé à plusieurs reprises, nous ciblons dans notre mémoire trois types de disfluences : les amorces de mots (AM), les amorces de syntagmes (AS) et les répétitions (RÉ). Malgré leur intérêt et leur lien éventuel avec les disfluences que nous étudions, les autres sortes de disfluences présentes dans les transcriptions ne seront pas prises en considération ici, en raison de l'envergure que représenterait un travail sur la totalité des disfluences.

De plus, parmi les phénomènes de RÉ, précisons que seules les RÉ issues d'une hésitation sont retenues; les répétitions grammaticales (2) et la réduplication (3) sont exclues de notre analyse, comme nous l'avons précisé au chapitre 1 (section 7), puisque ces deux derniers phénomènes sont intentionnels. Ils ne s'agit donc pas de disfluences. En (2), la répétition du pronom *ça* est intentionnelle, car le deuxième *ça* est une reprise de l'objet direct du verbe *entendre* pour en faire le sujet du verbe *faire*. En (3), la réduplication du *ouais* est elle aussi intentionnelle (elle réalise un acte illocutoire d'insistance).

(2) MÈ : heille j'ai jamais entendu **ça ça** me fait peur
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 3, p. 42, ligne 23)

(3) JEA : **ouais ouais** ça ça ça m` fait penser à un restaurant ça j` j'ai j'ai vu ça
quel` que part j` sais plus où .tsk non ça euh
(CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 2)

L'identification des RÉ demande une vérification manuelle méticuleuse des extraits sélectionnés. Aussi, la visualisation de la bande audiovisuelle s'avère essentielle dans le but de bien saisir l'interprétation à donner aux segments étudiés. Ainsi, nous nous assurons de ne pas travailler uniquement sur des données issues du français oral transcrit, mais aussi sur des données orales brutes. La consultation de la bande audiovisuelle permet notamment d'écarter de notre analyse des cas qui s'apparentent à des disfluences une fois transcrits, mais qui n'en sont pas. Des indices paraverbaux (pauses, allongements, intonation) et gestuels (mouvements complémentaires à la parole) ainsi que la prononciation des locuteurs permettent d'ailleurs de distinguer les instances disfluentes de celles qui ne le sont pas. C'est le cas en (4), où le syntagme *il est mignon* est répété deux fois. On pourrait conclure qu'il s'agit d'une répétition involontaire de sorte que ce segment devrait être intégré à notre corpus d'analyse. Toutefois, une telle conclusion peut être discutable et ainsi

un retour à la bande audiovisuelle aide ici à déterminer la nature de la reprise en (4). Cette écoute permet en effet de prendre en compte le débit du locuteur et de constater qu'il y a une pause après le premier *mignon* dans le segment considéré. Il s'agit donc d'une reprise à l'identique volontaire, de la part du locuteur, laquelle sera exclue de notre analyse.

- (4) JUL : **il est mignon** (.)⁷ **il est mignon** hein
(CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 1)

Aussi, en (5), le pronom *elle* semble répété, ce qui s'apparente à une répétition disfluente. Toutefois, un retour à la bande audiovisuelle permet d'écarter cette hypothèse, puisque le locuteur prononce le premier *elle* [ɛl] alors que le second *elle* est prononcé [a]. Cette différence de prononciation, qui n'apparaît pas dans le français transcrit, indique qu'il s'agit d'une reprise du pronom sujet, laquelle met l'accent sur le sujet, plutôt qu'une répétition disfluente du pronom *elle*.

- (5) M : pis c'est n'importe quoi HEILLE l'examen **elle elle** disait là toute l'année
(.) •moi la réforme je COMprends ça je SAIS comment ça marche je SAIS°
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 108, ligne 17)

D'autres cas demeurent toutefois ambigus après le visionnement de la bande audiovisuelle. Notre intuition de locutrice native est, dans de tels cas, le seul point de repère pour déterminer la nature des disfluences. C'est le cas de l'exemple (6), où plusieurs disfluences sont imbriquées. Dans cet exemple, différentes analyses sont possibles quant à la position de la répétition du déterminant. S'agit-il de la répétition du premier déterminant *la*, de la répétition du deuxième, de la répétition des deux déterminants ou de l'amorce du déterminant *la* qui est ensuite corrigé par le déterminant *le*? Le retour à la bande audiovisuelle n'aide pas à trancher, puisqu'aucune marque paraverbale n'est présente dans ce segment. Notre seul point d'appui est donc notre intuition; l'analyse de ce segment pourrait varier d'un individu à l'autre.

- (6) M : la nuit avant **la l- le le** le soir avant l'examen (.)
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 109, ligne 1)

⁷ Après écoute de la bande audiovisuelle, nous corrigeons en (20) le segment considéré en y ajoutant une pause (.) après le premier *mignon*.

4. Analyse des données

Notre démarche d'analyse des extraits de corpus sélectionnés se déroule en deux temps. Nous procédons d'abord au repérage des AM, AS et RÉ dans les transcriptions. À partir de cette extraction de données, nous classons les disfluences selon leur type. L'étape de repérage des disfluences ciblées est accompagnée d'un retour systématique à la bande audiovisuelle des extraits retenus. Afin de parfaire notre analyse et d'accéder à une meilleure représentation visuelle des disfluences étudiées, nous retranscrivons ensuite l'extrait retenu en utilisant la méthode de représentation visuelle qui exploite l'horizontalité et la verticalité, conformément à la proposition formulée par Blanche-Benveniste (1987).

En effet, comme nous l'avons précisé en introduction, C. Blanche-Benveniste évoque un modèle de représentation de la langue parlée qui permet de saisir la « logique » qui sous-tend la production des disfluences comme celles qui nous intéressent. Ce modèle, qui exploite simultanément une représentation du texte oral sur les axes syntagmatique et paradigmatique, n'est à notre connaissance pas exploité dans les transcriptions des corpus oraux de référence (p. ex. CFPQ, CLAPI, ESLO 1-2, CFPP2000 et OFROM), comme illustré dans le Tableau 3.

Tableau 3 : Extraits de transcriptions du CFPP2000, du CFPQ, du CLAPI, d'ESLO et d'OFROM

Corpus	Exemples
<i>Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)</i>	SPK2 : c'était royal le Palais Royal et on arrivait au Louvre et euh + et pareil je trouve toujours agréable de se dire que + on arrive dans on est dans nous sommes dans des arrondissements + j'étais dans des arrondissements où + tu tu as un petit coup de blues tu marches et tu croises des des rues + des passages absolument magnifiques voilà c'est ça qui me manque maintenant que je suis à à Bagnolet je dois le dire (CFPP2000, 02-01, <u>Lea_Samvarian_F_55_2E</u>)
<i>Corpus de français parlé au Québec (CFPQ)</i>	M : on était avec de la bière dans on était avec de la bière dans le cours c'était notre dernier examen du bac là (.) on on buvait de la bière on buvait de la Pabst en faisant l'examen (.) tellement que c'était PAS sérieux genre comme examen (CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, p. 109, ligne 8)
<i>Corpus de langues parlées en interaction (CLAPI)</i>	LAU : ouais c'est un truc ikéa à moins soixante-dix pourcents qui- et en fait euh les mecs ils ont des pièces comme ça ou euh les gens forcément `fin ça va pas dans

	l'intérieur de de n'importe qui quoi/ c'est un peu un style euh (CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 2)
<i>Enquêtes sociolinguistiques à Orléans</i> (ESLO)	BA725 : moi je crois que c'est surtout le la la volonté euh d'arriver on peut faire euh on est un élément moyen mais on peut quand même arriver moi (ESLO, ESLO1_ENT_001)
<i>Corpus oral de français de Suisse romande</i> (OFROM)	UNIFR11-ESA : ouais voilà et pis en premier ils vont donc chez le comte Olaf et pis euh le comte Olaf euh il es/ il essaye de les tuer et tout parce qu'ils ont ouais ils ont euh il a sa garde ouais mais après euh le y a le monsieur Poe qui est chargé d'eux eh ben il les remet à des autres euh parents éloignés de la famille et pis chaque fois y a des aventures et pis le comte Olaf il revient dans chaque histoire pour essayer de reprendre la garde et tout (OFROM, unifr11a01)

Rappelons que l'amorce et la répétition sont considérées comme des phénomènes de l'oralité qui provoquent un piétinement sur une même place syntaxique (Barbérís 1991). Même s'il s'agit d'un phénomène tout à fait normal, il est difficile d'en rendre compte dans une transcription linéaire sans donner l'impression que le locuteur est incohérent, hésitant, voire peu habile dans son élocution. Blanche-Benveniste (1987) fait état du problème que pose la transcription linéaire dans le passage ci-dessous :

« La production orale nous place devant une contradiction : nous pensons que la composition des énoncés repose sur une succession linéaire des syntagmes, que les auditeurs perçoivent comme telle; or les données réellement produites par les locuteurs ne se déroulent pas de façon strictement linéaire. » (Blanche-Benveniste, 1987, p. 131-132)

Pour contrer les problèmes qu'engendre la transcription linéaire, Blanche-Benveniste (1987) évoque un modèle pour représenter la langue parlée qui exploiterait simultanément la linéarité et la verticalité. L'auteure écrit :

« Pour représenter graphiquement ces décalages entre productions concrètes et linéarité des syntagmes, nous avons proposé d'adopter des procédés plus adéquats que l'écriture selon une ligne graphique continue. En effet, sur une ligne graphique continue, nous avons l'habitude de lire la prose en enchaînant des syntagmes linéarisés; toute succession graphique est supposée avoir une interprétation syntaxique pertinente; cette procédure ne permet pas de traiter des successions comme *un un un*; c'est du reste une des raisons pour lesquelles les transcriptions de langue orale sont insupportables à lire. Comme la succession des *un un un* n'est pas interprétable sur l'axe horizontal du

déroulement des syntagmes, nous proposons de la disposer (à des fins d'étude) sur un axe vertical, ce qui permet de rattraper la linéarité :

Le Dôme de Milan est un
 un
 un monument regrettable. »

(Blanche-Benveniste, 1987, p. 132-133)

Le modèle suggéré par C. Blanche-Benveniste présente plusieurs avantages. D'une part, il permet d'explicitier la structure de disfluences de l'oral, notamment lorsque le locuteur recherche le mot approprié en passant en revue, « sur l'axe paradigmatique, plusieurs éléments de la série avant de fournir la dénomination adéquate » (Blanche-Benveniste 1990, p. 14) ou encore lorsque le locuteur est en panne lexicale. D'autre part, la démarche de C. Blanche-Benveniste permet de mettre de l'avant divers cas grammaticaux : la coordination, la précision, l'hyponymie, l'intensification, etc. En effet, la méthode bidimensionnelle de C. Blanche-Benveniste permet à la fois de rendre compte des disfluences de l'oral et des phénomènes intentionnels qui peuvent de prime abord ressembler ou être confondus avec des disfluences. Ces cas ne sont toutefois pas la manifestation de la structuration du discours en temps réel par le locuteur comme le sont les disfluences de l'oral et ne doivent donc pas être confondus avec ces dernières.

La représentation horizontale et verticale envisagée par C. Blanche-Benveniste pour transcrire l'oral est alors neutre, car elle permet, en ce qui concerne les répétitions, de visualiser à la fois les répétitions de performance (disfluences de l'oral) et celles intentionnelles (cas grammaticaux). En effet, en (7), on remarque la répétition intentionnelle du *ouais* ainsi que la répétition de performance *i' y a*, toutes les deux explicitées par le modèle de C. Blanche-Benveniste. Ce modèle trouve son intérêt dans le fait qu'il propose une représentation claire de l'architecture syntaxique des énoncés, et ce, en ayant recours à un cadre d'analyse unifié (Henry 2002).

(7) JEA : **ouais ouais i' y a**
 i' y a euh tout le plafond ouais
(CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 2)

À la différence du modèle de Levelt (1983) et Shriberg (1994) vu au chapitre 1 (section 3), celui de Blanche-Benveniste (1987) permet de rendre compte de configurations syntaxiques complexes telles que l'imbrication de disfluences très fréquentes à l'oral. C'est

ce qui se passe en (8), où l’amorce de syntagme complétée *nous-autres*, l’amorce de syntagme corrigée *nous-autres on est* et l’amorce de mot laissée inachevée *o-* sont imbriquées, mais clairement représentées dans le modèle de C. Blanche-Benveniste comme trois disfluences distinctes.

- (8) M : nous-autres
 nous-autres on est
 nous-autres on était o- euh
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, p. 110, ligne 13)

Piu et Bove (2007) résument les avantages de la représentation de la langue parlée proposée par C. Blanche-Benveniste dans le passage suivant :

« À l’inverse du modèle de Shriberg (1994) offrant une vision strictement linéaire de l’organisation des productions disfluentes, le modèle de la mise en grille proposé par Blanche-Benveniste permet de visualiser les configurations du discours grâce à une représentation qui suit deux axes : l’axe syntagmatique (horizontal) et l’axe paradigmatique (vertical). Les phénomènes de production sont ramenés à des “piétinements” sur une même place syntaxique. [...] L’intérêt réside ici en une représentation de l’architecture syntaxique des énoncés en suivant un cadre d’analyse unifié. La mise en grille complète la transcription du discours en la rendant à la fois plus lisible et plus compréhensible. Elle permet de traiter les disfluences avec une certaine neutralité (on ne “gomme” pas la disfluence). Grâce à cette représentation tous les essais de lexique sont conservés même s’ils ne font pas avancer le discours. » (Piu et Bove, 2007, p. 400)

La méthode de transcription de l’oral proposée par C. Blanche-Benveniste servira de point de départ pour analyser les extraits du CLAPI et du CFPQ retenus pour notre étude. Le chapitre suivant présente nos résultats et une analyse détaillée de ceux-ci.

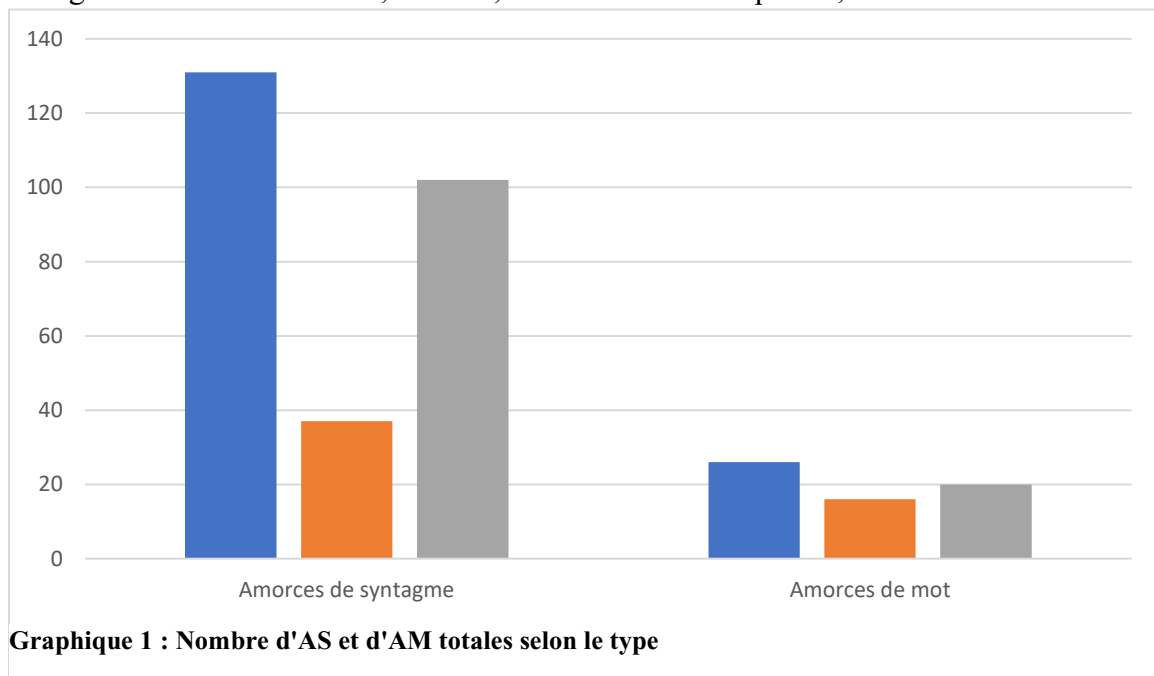
Chapitre 3

Résultats et discussion

Ce chapitre présente les résultats des trois phénomènes oraux étudiés (l'AM, l'AS et la RÉ) dans le CLAPI et le CFPQ afin de déterminer si l'AM et l'AS sont interreliées à la RÉ. Nous présentons d'abord nos résultats généraux quant à la répartition des AM et des AS dans nos corpus d'étude (section 1). Nous mettons ensuite de l'avant les résultats détaillés portant sur l'AM et l'AS selon le type (complétée, corrigée, inachevée) afin de vérifier si certains types sont reliés à la production de RÉ (section 2). À la suite de la présentation des résultats relatifs à chaque type d'AM et d'AS, nous formulons quelques observations et proposons une discussion sur nos différents constats (sections 3, 4 et 5).

1. Résultats généraux

Au total, nos deux corpus comptent 332 disfluences de type amorce de mot (AM) et amorce de syntagme (AS)⁸. Le Graphique 1 rend compte de la répartition de ces disfluences selon leur type : d'abord, sur les 270 AS répertoriées, nous en comptons 131 complétées, 37 corrigées et 102 inachevées; ensuite, sur les 62 AM repérées, nous en retrouvons 26

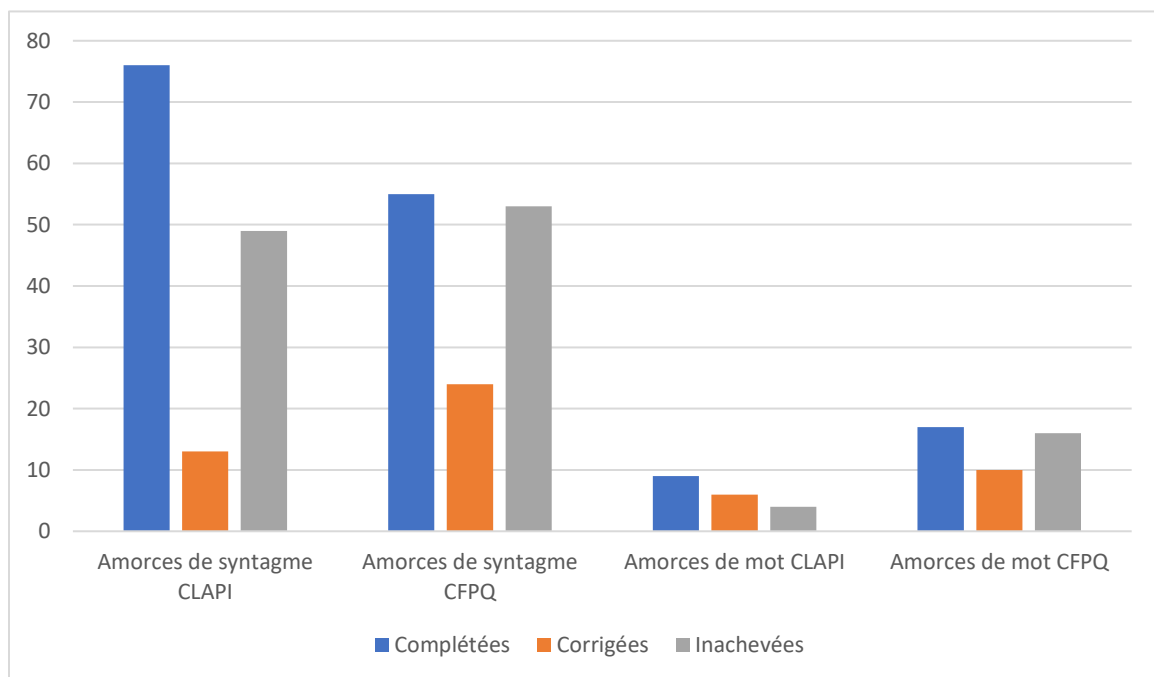


⁸ Une RÉ est toujours accompagnée d'une amorce, que celle-ci soit complétée, corrigée ou inachevée. Notre étude se base ainsi sur la présence ou l'absence de RÉ, toujours en relation avec l'AM et l'AS. C'est pourquoi les RÉ ne sont pas illustrées dans les graphiques de la section 1 du chapitre 3; elles entrent plus tard en ligne de compte, lors de l'analyse détaillée des AM et des AS (sections 3 à 5).

complétées, 16 corrigées et 20 inachevées. Les AS, comme nous pouvons le constater, sont en nombre beaucoup plus élevé que les AM : elles représentent 81,3 % des disfluences dans les deux corpus confondus.

Si l'on observe séparément les résultats dans les deux corpus, on remarque que l'AS est de loin majoritaire par rapport à l'AM autant dans le CLAPI (87,9 % des amorces) que dans le CFPQ (75,4 % des amorces). On peut donc constater que les tendances générales quant à la répartition des amorces sont semblables dans les deux corpus.

Cette affirmation ne vaut toutefois pas pour l'ensemble des résultats que nous avons récoltés. Le Graphique 2 présente les points saillants de notre analyse sous forme visuelle :



Graphique 2 : Nombre d'AS et d'AM dans le CLAPI et dans le CFPQ selon le type

Dans le Graphique 2, nous remarquons que de façon générale, comme nous l'avons dit, les résultats du CLAPI et du CFPQ indiquent des tendances semblables. C'est notamment le cas pour l'ensemble des AS : les AS complétées sont, dans les deux corpus, majoritaires, suivies des AS inachevées puis des AS corrigées.

Malgré les tendances générales comparables observées dans le Graphique 2, nous relevons également des différences entre nos deux corpus. Voici les points saillants que nous avons notés :

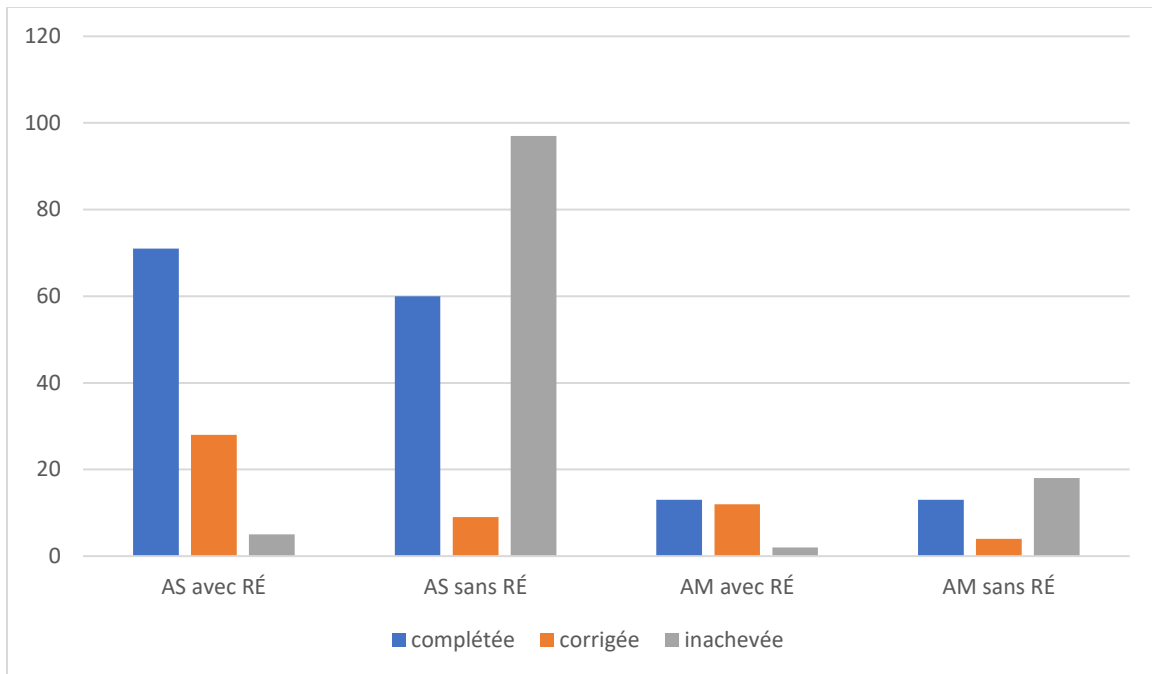
- Les AS complétées sont plus fréquentes dans le CLAPI (55,1 % des 138 AS du corpus) que dans le CFPQ (41,7 % des 131 AS du corpus).
- Les AS corrigées sont environ deux fois moins fréquentes dans le CLAPI (9,4 % des 138 AS du corpus) que dans le CFPQ (18,2 % des 131 AS du corpus).
- Les tendances des AM ne sont pas les mêmes, si l'on s'intéresse au nombre selon le type. Bien que les AM complétées soient majoritaires dans les deux corpus, dans le CLAPI, elles sont suivies des amorces corrigées et des amorces inachevées alors que dans le CFPQ on remarque le contraire.

Malgré les différences quantitatives observées entre les deux corpus, dans ce mémoire, nous nous intéressons davantage aux résultats recueillis dans le Graphique 1. En effet, notre étude n'ayant aucune visée comparative entre le français hexagonal et le français québécois, nous traitons nos résultats de manière globale afin d'observer une tendance générale quant aux disfluences produites dans les deux corpus. Il nous paraîtrait difficile de procéder autrement, étant donné le petit nombre des données analysées. Il se pourrait que les différences quantitatives relevées ne soient dues qu'au hasard; l'analyse d'autres extraits du CLAPI et du CFPQ aurait pu conduire à d'autres constats.

Finalement, à partir des résultats obtenus, nous formulons trois constats quant à l'interrelation entre le type d'AM et d'AS (complétée, corrigée, inachevée) et la RÉ :

- L'AM et l'AS complétées sont liées à une RÉ dans environ la moitié des cas.
- L'AM et l'AS corrigées sont liées à une RÉ dans les trois quarts des cas.
- L'AM et l'AS ne sont presque jamais liées à une RÉ.

Le Graphique 3 présente visuellement ces trois constats :



Graphique 3 : Nombre d'AS et d'AM reliées ou non au phénomène de RÉ

Les relations présumées entre l'AM, l'AS et la RÉ seront analysées en détail selon le type d'AM et d'AS (complétée, corrigée, inachevée) dans les sections 3 à 5.

1.1 Discussion des résultats généraux

Rappelons que notre objectif est de vérifier s'il existe ou non une relation entre l'AM et la RÉ ainsi qu'entre l'AS et la RÉ. Nous confirmons partiellement notre hypothèse en relevant une tendance quant au fait que les AM et les AS corrigées sont plus fréquemment produites avec une RÉ que sans RÉ.

Avant d'analyser les relations présumées entre l'AM, l'AS et la RÉ selon le type d'AM et d'AS, rappelons que nos résultats sont restreints quant au nombre d'AM qui sont environ quatre fois moins nombreuses que les AS.

Dans cette section, les phénomènes d'AM et d'AS sont dument examinés afin d'expliquer l'écart entre le nombre d'occurrences d'AM et d'AS.

Quelques caractéristiques de l'AM et de l'AS servent à notre analyse :

- la catégorie grammaticale touchée par l'AM et l'AS (mot lexical ou mot grammatical);

- la forme du mot qui subit l'AM ou l'AS (monosyllabique ou polysyllabique);
- la fonction grammaticale du constituant subissant l'AM ou l'AS (sujet ou objet).

Selon les observations de Pallaud (2003), 80 % des AM portent sur des mots lexicaux alors que les 20 % des AM restantes touchent des mots grammaticaux. Ainsi, les mots polysyllabiques (souvent des mots lexicaux) sont plus fréquemment l'objet d'AM que les mots monosyllabiques (souvent des mots grammaticaux). Ceci semble aller de soi, puisque le mot monosyllabique a moins de points de troncation possibles que le mot polysyllabique qui peut être tronqué à chacune de ses syllabes. Finalement, pour la fonction grammaticale du constituant majoritairement touché par l'AM, Pallaud (2002b et 2003) indique que les AM seraient dix fois plus fréquentes à la droite du verbe (position objet) qu'à sa gauche (position sujet). Nos résultats concordent avec ceux de Pallaud pour la répartition mots lexicaux/mots grammaticaux des AM et pour la répartition d'AM en position d'objet et de sujet.

Qu'en est-il donc de l'AS? À notre connaissance, aucune étude ne s'intéresse à la catégorie grammaticale, à la forme et à la fonction grammaticale du mot qui est affecté par une AS. Nous nous basons donc sur nos résultats pour esquisser un portrait du comportement de l'AS selon ces éléments d'analyse.

D'abord, parmi les 270 AS contenues dans nos corpus, nous en comptons 168 (62 %) qui concernent des mots grammaticaux et 102 (38 %) des mots lexicaux. Ces résultats permettent de constater que l'AS est répartie plus uniformément entre les mots grammaticaux et les mots lexicaux que l'AM. Ce constat n'est guère surprenant du fait que l'AS respecte les frontières des mots, ce qui n'est pas le cas de l'AM. Ainsi, il est normal que l'AS subisse des achoppements plus diversifiés, car tout syntagme peut être amorcé et laissé en plan à tout moment, indépendamment de la catégorie grammaticale du dernier mot produit.

La distinction entre mot monosyllabique et polysyllabique n'est pas révélatrice pour l'AS, car l'AS, contrairement à l'AM, se caractérise par des achoppements aux frontières des mots et non aux frontières des syllabes. Bien sûr, davantage d'AS se placent sur des mots monosyllabiques, car ce sont les mots grammaticaux (souvent monosyllabiques) qui sont

les plus sujets à l'AS. Il n'y a toutefois pas de raison de croire que l'explication de cette répartition soit directement en lien avec le nombre de syllabes contenues dans un mot. Au contraire, nous croyons que c'est la catégorie grammaticale de l'AS qui explique cette répartition. En effet, puisque l'ensemble des mots lexicaux est beaucoup plus vaste que celui des mots grammaticaux, il est naturel que le locuteur ait tendance à achopper son syntagme sur un mot grammatical; cela traduit l'effort cognitif du locuteur qui cherche le mot juste pour décrire ce qu'il a à l'esprit. En effet, en piétinant sur un mot grammatical, le locuteur gagne du temps afin de produire le mot lexical recherché.

Pour ce qui est de la fonction grammaticale du constituant syntaxique touché par l'AS, nous remarquons qu'à la différence de l'AM qui se place dix fois plus souvent sur le constituant objet, la répartition n'est pas aussi tranchée en ce qui concerne le constituant (sujet ou objet) affecté par l'AS. Parmi les 270 AS présentes dans nos corpus, 83 (30,7 %) se placent sur le sujet (*cf.* 1), 111 (41,1 %) sur l'objet (*cf.* 2) et 76 (28,2 %) directement sur le prédicat (*cf.* 3). Nous avons donc relevé 1,35 fois plus d'AS sur l'objet que sur le sujet, ce qui est loin des AM dix fois plus présentes sur l'objet que sur le sujet. Ceci indique que le sujet se prête davantage à l'AS qu'à l'AM. Cette observation est cohérente avec celles précédemment formulées. En effet, dans la mesure où les mots grammaticaux monosyllabiques occupent souvent la position sujet, il n'est pas étonnant de constater que l'AS affecte souvent les unités lexicales qui occupent cette fonction.

- (1) M : mai:s **le**
le problème en plus c'est qu'on se fait enseigner comment être des
enseignants par des gens
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 7, p. 100, ligne 10)
- (2) P : on le sait pas euh: elle est pas là (.) fait qu'on aura pas **de**
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 7, p. 100, ligne 1)
- (3) M : les paradigmes euh de: l'enseignement **sont**
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 7, p. 100, ligne 4)

Le tableau suivant résume les constats que nous venons de formuler au sujet de l'AM et de l'AS :

Tableau 4 : Portraits de l'AM et de l'AS

	Portrait de l'AM	Portrait de l'AS
Catégorie grammaticale	80 % mots lexicaux 20 % mots grammaticaux	38 % mots lexicaux 62 % mots grammaticaux
Forme du mot	+ mots polysyllabiques	+ mots monosyllabiques
Fonction grammaticale du constituant	10 X plus objet que sujet	1,35 X plus objet que sujet

Les caractéristiques identifiées dans le Tableau 4 montrent que l'AS est une disflunce moins contrainte ou plus « souple » que l'AM. La catégorie grammaticale ainsi que la fonction grammaticale du constituant amorcé varient de manière significative. Voici quelques exemples qui témoignent du caractère peu contraint de l'AS eu égard aux paramètres relevés dans le Tableau 4 :

Tableau 5 : Exemples d'AS selon la catégorie et la fonction grammaticale de l'amorce

	Exemple	Catégorie	Fonction
(4)	M : on on buvait de la bière on buvait de la Pabst en faisant l'examen (CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 109, ligne 8)	pronom	sujet
(5)	M : on était avec de la bière dans on était avec de la bière dans le cours (CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 109, ligne 8)	préposition	objet
(6)	M : a- le le dernier gars je pense il a laissé un vingt piastres sur la table pis il a sacré son camp (2,1'') ça fait la DEUXième fois (CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 114, ligne 7)	déterminant	sujet
(7)	LAU : ouais: avec la couleur des cheveux ça fait un peu bizarre mais :	coordonnant	objet

	(CLAPI, Apéritif entre ami(es), p. 3)		
(8)	JEA : ouais il explore (.) il explore un peu là: (CLAPI, Apéritif entre ami(es), p. 1)	verbe	prédicat
(9)	JEA : t'es restée un semestre / euh fin un semestre euh universitaire quoi (CLAPI, Apéritif entre ami(es), p. 5)	nom	objet
(10)	JUL : vous voulez un truc à coolisé/ un p'tit euh j' sais pas moi une p'tite vodka: ou: euh (CLAPI, Apéritif entre ami(es), p. 2)	adjectif	objet
(11)	JEA : oh ça ouais c'est un peu ((rires)) c'est un peu blanc ouais c'est un contraste avec la porte noire ouais c'est sûr (CLAPI, Apéritif entre ami(es), p. 1)	adverbe	objet

Par ailleurs, les données du Tableau 5 montrent que l'AS englobe certains phénomènes qui pourraient, de prime abord, ne pas être considérés comme des AS, mais plutôt comme d'autres types de disfluences (p. ex. répétitions, énoncés inachevés), ce qui expliquerait le nombre élevé d'AS identifiées dans nos corpus.

En (4), par exemple, l'AS se place sur le pronom *on* et se conclut par une complétion du syntagme, ce qui engendre une reprise du pronom *on*. Alors que cette disfluence pourrait être classée comme une RÉ, nous préférons y voir, dans le cadre de notre étude, une AS complétée, puisqu'en soi, il y a arrêt sur l'axe syntagmatique (AS) et continuité de l'énoncé par la reprise d'un élément (AS complétée). Attardons-nous maintenant à l'exemple (7), où le syntagme qui commence par le coordonnant *mais* est amorcé. Toute AS qui se trouve à la fin d'un tour de parole pourrait être vue comme une disfluence de type « énoncé inachevé »; cela se produit pour 69 de nos 270 AS. Toutefois, nous associons à nouveau ce type de disfluence à une AS inachevée, puisqu'il y a commencement d'un syntagme qui est laissé en plan.

Ces deux exemples montrent que le phénomène de l'AS, comme nous le définissons, englobe de nombreuses situations où il y a disfluence. Rappelons que ce que certains

auteurs qualifient de « répétition » et d'« énoncé inachevé » correspondent pour nous à des AS. La conception large que nous avons de cette disfluence est cohérente avec la définition même du syntagme, laquelle a été mise de l'avant dans le chapitre 1 (section 2) de notre mémoire.

En somme, la quantité supérieure d'AS comparativement aux AM que l'on retrouve dans nos corpus s'explique par les caractéristiques inhérentes à ces deux types de disfluences (la catégorie et la fonction grammaticale ainsi que la forme du mot amorcé). Ces caractéristiques révèlent que l'AS englobe des situations disfluentes variées par comparaison à l'AM dont les propriétés sont assez restreintes. Un retour à la définition de *syntagme* (chapitre 1, section 2) permet de constater que la conception de l'AS comme une disfluence moins contrainte que l'AM vient de la présence possible de syntagmes en tout point de l'énoncé.

2. Amorce de mot et amorce de syntagme

Parmi notre échantillon d'étude, qui, rappelons-le, est constitué de deux extraits de conversations à bâtons rompus d'une vingtaine de minutes tirés du CLAPI et du CFPQ, nous comptons 62 AM et 270 AS. Cette fréquence équivaut à une AM toutes les 19 secondes et à une AS toutes les 4,5 secondes. Dans ces extraits, la fréquence d'apparition des AM est plus élevée que celle estimée par Henry et Pallaud (2003) qui est d'une AM toutes les 50 secondes.

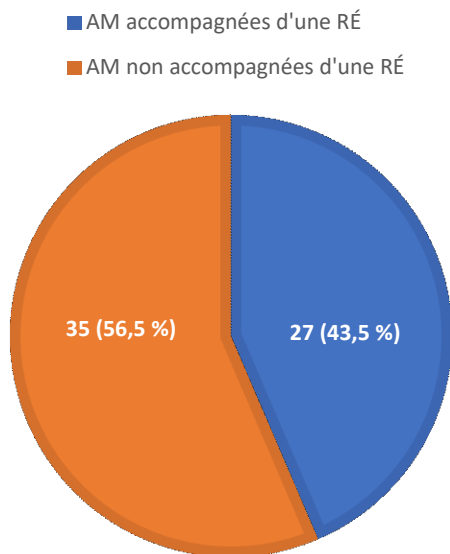
Nos résultats reflètent une certaine homogénéité en ce qui concerne la production des AM et des AS par locuteur. Par exemple, Maxime, qui interagit dans le CFPQ, produit davantage de disfluences que les autres participants. Or ce résultat pourrait s'expliquer par un temps de parole plus long par rapport à celui des autres locuteurs dans les extraits analysés. Ainsi, Maxime produit près de deux fois plus de disfluences que Patrick; de leur côté, Charlotte et Marie-Ève n'en produisent pratiquement pas. Ces deux dernières locutrices ne parlent que très peu durant l'extrait analysé, et ainsi, ce résultat ne décrit pas une tendance hors du commun. Dans le CLAPI, la production de disfluences est uniforme entre les locuteurs Jean, Julie et Laurent. La dernière locutrice, Clara, ne produit presque aucune disfluence. Encore une fois, ce résultat représente une tendance stable dans la

répartition des AS, Clara n'intervenant presque pas dans l'extrait étudié. Nos résultats ne reflètent donc pas une particularité individuelle relative à la production des disfluences.

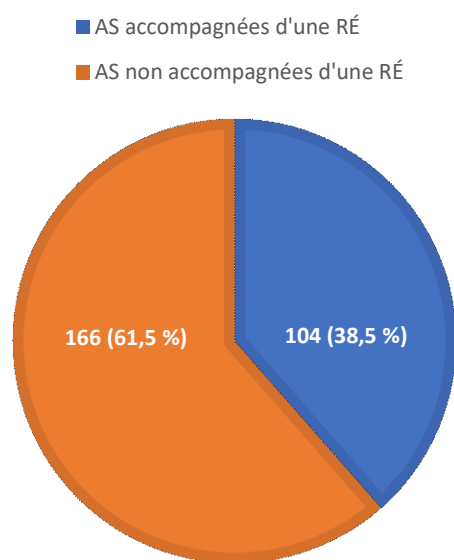
Nos résultats, comme nous l'avons dit, présentent un petit bassin d'AM (seulement 62), mais un large échantillon d'AS (270). Ces données nous paraissent toutefois suffisantes pour procéder à une analyse de chaque type d'AM et d'AS (complétée, corrigée, inachevée) dans le but de décrire la façon dont ces disfluences sont interreliées à la RÉ.

D'abord, de façon globale, les données collectées suggèrent qu'il n'y a pas de lien direct entre le fait de produire une AM ou une AS et d'utiliser une RÉ par la suite, puisque plus d'une fois sur deux, il n'y a pas de RÉ qui accompagne l'AM ou l'AS. Voici le portrait global de l'AM et de la RÉ ainsi que de l'AS et de la RÉ :

- sur les 62 AM répertoriées, 27 (43,5 %) sont reliées à une RÉ et 35 (56,5 %) ne le sont pas (*cf.* Graphique 4);
- sur les 270 AS répertoriées, 104 (38,5 %) sont reliées à une RÉ et 166 (61,5 %) ne le sont pas (*cf.* Graphique 5).



Graphique 4 : Répartition des AM avec ou sans RÉ



Graphique 5 : Répartition des AS avec ou sans RÉ

À la lumière de ce qui précède, nous nous intéressons aux types d'AM et d'AS afin de vérifier si certains sont plus fréquemment reliés à la RÉ que d'autres. Rappelons les trois constats formulés plus haut à partir des résultats observés dans nos corpus :

- L'AM et l'AS complétées sont liées à une RÉ dans environ la moitié des cas.
- L'AM et l'AS corrigées sont liées à une RÉ dans les trois quarts des cas.
- L'AM et l'AS inachevées ne sont presque jamais liées à une RÉ.

Ces constats nous permettent de confirmer partiellement notre hypothèse quant à l'existence d'une relation entre l'AM et la RÉ ainsi qu'entre l'AS et la RÉ. Nous remarquons en effet qu'une analyse selon le type d'AM et d'AS (complétée, corrigée, inachevée) permet de dégager des tendances d'interrelation entre ces disfluences et la RÉ. Les AM et les AS corrigées sont plus fréquemment produites avec une RÉ que sans RÉ.

Soulignons que les observations ci-dessus indiquent des tendances d'interrelation presque identiques selon le type d'AM et d'AS (complétée, corrigée, inachevée; avec ou sans RÉ).

Le Tableau 6 illustre ces tendances :

Tableau 6 : Répartition des AM et des AS avec ou sans RÉ selon le type

	AM avec RÉ (17)	AS avec RÉ (55)	AM sans RÉ (17)	AS sans RÉ (171)
Complétées	13/26 (50 %)	71/131 (54,2 %)	13/26 (50 %)	60/131 (45,8 %)
Corrigées	12/16 (75 %)	28/37 (75,7 %)	4/16 (25 %)	9/37 (24,3 %)
Inachevées	2/20 (10 %)	5/102 (4,9 %)	18/20 (90 %)	97/102 (95,1 %)

Le Tableau 6 montre que pour l'AM et l'AS complétées, on ne peut pas conclure qu'il y ait interrelation avec la RÉ, étant donné qu'un cas sur deux va dans le sens contraire. Pour ce qui est de l'AM et de l'AS corrigées, il semble plus probable qu'il y ait une interrelation avec la RÉ et dans le cas de l'AM et de l'AS inachevées, il n'y a pas d'interrelation avec la RÉ. Les sections 3 à 5 serviront à expliquer ces observations en analysant conjointement les trois types d'AM et d'AS.

3. Amorce complétée

L'AM et l'AS complétées sont liées à une RÉ dans environ la moitié des cas. Nous nous intéressons ci-dessous à la structure de l'amorce complétée (AM et AS) dans l'énoncé, que celle-ci soit accompagnée ou non d'une RÉ (section 3.1). Nous nous concentrons sur les caractéristiques internes de l'énoncé qui favorisent la production d'une amorce complétée accompagnée d'une RÉ (3.2) ainsi qu'aux facteurs relatifs à la co-construction du discours qui contribuent à la production d'une telle disfluente (section 3.3).

3.1 Structure de l'amorce complétée

Dans le CLAPI et le CFPQ, le nombre d'AM et d'AS complétées s'élève respectivement à 26 (42 % des AM totales) et 131 (48,5 % des AS totales). Les amorces complétées, qu'elles soient rattachées au mot ou au syntagme, sont les plus fréquentes dans les extraits de corpus analysés. Afin de rendre compte de leur structure, nous classons les amorces complétées en quatre catégories. Voici leur répartition en nombre selon les différentes formes sous lesquelles elles se présentent dans l'énoncé. On repère :

- 11 AM et 52 AS immédiatement complétées non accompagnées d'une RÉ;
- 3 AM et 11 AS immédiatement complétées accompagnées d'une RÉ;
- 2 AM et 10 AS non immédiatement complétées non accompagnées d'une RÉ;
- 10 AM et 58 AS non immédiatement complétées accompagnées d'une RÉ.

3.1.1 AM et AS immédiatement complétées

Comme nous pouvons le constater, la répartition d'AM et d'AS complétées selon la structure est très semblable. Rappelons que 14 AM sont immédiatement complétées dont 11 AM sans RÉ et 3 avec RÉ. Par ailleurs, 63 AS sont immédiatement complétées dont 52 sans RÉ et 11 avec RÉ. Les exemples (12) et (13) correspondent à des cas où l'AM est **immédiatement complétée**.

(12) M : en **premiè-**
première année genre troi:s jours là
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 108, ligne 9)

(13) M : **p-**
pis

pis euh: genre
pis moi j'ai travaillé avec ses collègues là (.) de les
mais t'sais à (.)
en tout

cas (.) je dirai pas de noms (.) mais
mais

(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 116, ligne 6)

En (12), la méthode de transcription bidimensionnelle de C. Blanche-Benveniste permet de rendre compte du fait que l'amorce du mot qui commence par *premiè-* est immédiatement complétée par *première*, ce qui n'engendre que la reprise du lexème amorcé *premiè-*. En effet, le locuteur aurait pu répéter la préposition *en* placée tout juste devant l'AM ou il aurait pu répéter la complétion du mot amorcé plus d'une fois (*en premiè- première première*). Ce n'est toutefois pas ce qui se produit. Le locuteur se contente d'immédiatement compléter son mot amorcé, sans produire de RÉ. Dix autres situations disfluentes s'apparentent à celle illustrée en (12).

En (13), le mot qui commence par *p-* est amorcé et immédiatement complété par *pis*. Cette complétion entraîne la triple RÉ de *pis*. Ainsi, le locuteur, bien qu'il complète immédiatement le mot amorcé, produit du même coup une triple RÉ du mot amorcé. Deux autres occurrences ressemblent à ce que l'on observe en (13).

Une structure similaire à celle vue en (12) pour l'AM immédiatement complétée sans RÉ se remarque lorsqu'on se penche sur celle de l'AS immédiatement complétée sans RÉ. Dans les deux cas (AM ou AS), l'amorce immédiatement complétée sans RÉ se décrit par la simple reprise du segment amorcé (phonème, morphème ou mot). L'exemple (14) rend compte de cette structure que peut adopter l'AS sans RÉ.

(14) M : heille je me sens pas poussé dans le cul genre **je**
je sens que **ma**
ma liberté

de choix est:

(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 111, ligne 14)

En (14), d'abord, le pronom *je* est énoncé, mais il y a alors un achoppement qui respecte les frontières des mots, car plutôt que de continuer l'énoncé directement avec le verbe, le locuteur interrompt son énoncé sur un même site de l'axe syntagmatique. En effet, le syntagme qui commence par le pronom *je* est amorcé et sa complétion entraîne la reprise

du pronom *je*. Nous considérons ce phénomène comme une AS complétée sans RÉ : en effet, à l’instar de l’AM immédiatement complétée qui n’engendre que la reprise du morphème amorcé, le type d’AS complétée retrouvé en (14) oblige minimalement (afin qu’on puisse parler d’une AS complétée) la reprise du mot à la tête du syntagme amorcé. La deuxième AS complétée en (14) décrit le même schéma que la première, tout comme les 50 autres AS immédiatement complétées sans RÉ : la complétion du syntagme entraîne uniquement la reprise du mot sur lequel se place l’AS (le déterminant *ma*).

La structure de l’AS immédiatement complétée avec RÉ, quant à elle, est plus complexe que celle de l’AM.

Nous relevons 11 cas dans lesquels l’AS immédiatement complétée est accompagnée d’une RÉ. Cependant, à la différence de l’AM immédiatement complétée dans laquelle la RÉ se place toujours à la suite de l’amorce, nous observons trois modifications possibles de l’énoncé, lorsqu’il s’agit d’une AS immédiatement complétée avec une RÉ :

- la RÉ se place sur le mot porteur de l’AS (cf. 15);
- la RÉ se place après le mot porteur de l’AS (cf. 16);
- la RÉ se place avant le mot porteur de l’AS (cf. 17).

(15) JEA : ouais ouais **ça**
ça
ça m` fait penser à un restaurant
 (CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 2)

(16) M : **on**
on buvait de la bière
on buvait de la Pabst en faisant l’examen
 (CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 109, ligne 8)

(17) P : nous
 MOI j’ai trois heures pour la faire (.) un coup que je l’ai FAIT je te la
 donne (1,3”) **tu la corriges et tu la critiques**
tu
tu la corriges et tu la critiques et après tu me la redonnes et
 je critique ta critique de ma critique de ma correction (.) comprends-tu/
 (CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 113, ligne 18)

En (15), le syntagme qui commence par le pronom *ça* est amorcé et complété. La complétion de ce syntagme n’engendre non pas une simple reprise du pronom *ça*, mais

plutôt sa double RÉ. Parmi les 11 cas d'AS immédiatement complétées avec RÉ, 8 correspondent à ce schéma.

En (16), le syntagme qui commence par le pronom *on* est amorcé et complété. La complétion de ce syntagme entraîne d'abord la reprise du pronom *on* suivie de la continuité de l'énoncé. Cette continuité, *on buvait de la bière*, est cependant elle-même répétée pour être corrigée par *on buvait de la Pabst*. Il s'agit donc d'une AS immédiatement complétée suivie d'une RÉ. Ce cas de figure a été produit 2 fois dans nos corpus.

En (17), le syntagme qui commence par le pronom *tu* est amorcé et complété. Cette complétion engendre la reprise du pronom *tu* suivie de la continuité de l'énoncé. Cette continuité, *tu la corriges et tu la critiques*, est toutefois une RÉ du syntagme énoncé avant l'AS. Il s'agit du seul cas semblable repéré dans nos corpus.

3.1.2 AM et AS non immédiatement complétées

Les structures de l'AM et de l'AS se ressemblent également lorsqu'elles ne sont pas immédiatement complétées, comme en (18) et (19). Rappelons que 12 AM ne sont pas complétées de manière immédiate. De ce nombre, on trouve 2 AM sans RÉ et 10 AM avec RÉ. Par ailleurs, sur les 68 AS qui ne sont pas immédiatement complétées, il y en a 10 sans RÉ et 58 avec RÉ.

(18) M : heille mais **tu s-**
t'as-tu
tu savais-tu
c'est-tu
ben là en plus elle te raconte su-
elle raconte les
ses histoires genre
personnelles t-
pas pertinentes là/ elle s'est fait crisser genre par DEUX
gars (1,3") elle a eu deux enfants avec deux gars différents pis les deux
gars ils ont crissé leur camp (.) **lais-**
la laissant toute seule avec (.) son
enfant genre
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 114, ligne 3)

(19) JEA : oh ça ouais **c'est un peu** ((rires))
c'est un peu blanc ouais c'est un contraste avec la porte
noire ouais c'est sûr

(CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 1)

En (18), nous avons à la fois une démonstration d'une AM non immédiatement complétée qui est accompagnée d'une RÉ et un exemple d'une AM non immédiatement complétée qui n'est pas accompagnée d'une RÉ. D'abord, le mot qui commence par *s-* est amorcé et complété par *savais* un peu plus loin dans le tour de parole de Maxime; cette complétion entraîne la RÉ du pronom *tu*, qui précède le mot amorcé. Ensuite, le mot qui commence par *lais-* est amorcé et complété par *laissant*, mais cette complétion est entrecoupée par l'ajout du pronom *la*; cela ne correspond pas à une RÉ dudit pronom, mais simplement à son ajout, puisqu'il ne figure pas devant le mot amorcé. Dans nos corpus, 9 autres occurrences correspondent au schéma observable pour l'AM qui commence par *s-* en (18) et une autre occurrence s'apparente à l'AM qui commence par *lais-*.

Lorsque l'AS n'est pas immédiatement complétée, l'AS est reliée à une RÉ dans 58 des 68 cas d'AS complétées. Ces 58 occurrences sont analogues à celle présentée en (19). Dans cet exemple, le syntagme qui commence par *c'est un peu* est amorcé et complété. Cette complétion n'est toutefois pas immédiate : il y a une RÉ du syntagme entier qui est amorcé. Nous considérons cette occurrence comme une AS non immédiatement complétée, accompagnée d'une RÉ.

Encore une fois, la structure de l'AS non immédiatement complétée est toutefois plus complexe que celle de l'AM non immédiatement complétée. Ceci pourrait s'expliquer par le nombre supérieur d'AS repéré dans nos corpus. Ainsi, parmi les phénomènes d'AS non immédiatement complétées avec ou sans RÉ, nous distinguons 3 « sous-types » d'AS. Voici leur répartition en nombre :

1. les AS entrecoupées d'une incise :
 - 5 AS non accompagnées d'une RÉ (*cf.* 20)
 - 6 AS accompagnées d'une RÉ (*cf.* 21);
2. les AS complétées par un autre participant :
 - 2 AS non accompagnées d'une RÉ (*cf.* 22 et 23)
 - 2 AS accompagnée d'une RÉ (*cf.* 24);
3. les AS complétées par le participant initial après interruption par un autre participant :

- 3 AS non accompagnée d'une RÉ (cf. 25)
- 5 AS accompagnées d'une RÉ (cf. 26).

D'abord, en (20), le syntagme qui commence par le pronom *on* est amorcé, entrecoupé de l'incise *n-non* et complété, après cette incise, par *on le fait pas*, ce qui engendre la reprise du mot amorcé à la tête du syntagme. Un autre cas similaire est présent dans les extraits de corpus analysés.

(20) P : **on** :
 n-non
on le fait pas\
 (CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 114, ligne 2)

En (21) le syntagme qui commence par *c'est la deuxième fois* est amorcé et complété. Cette complétion est toutefois entrecoupée par l'incise *ouais Boisjoli*, qui constitue une réponse à une question posée par Maxime. Après l'incise, le locuteur complète son syntagme, et cette complétion engendre la RÉ du syntagme *c'est la deuxième fois* en entier, ce qui indique qu'il s'agit d'une AS non immédiatement complétée suivie d'une RÉ. Cinq autres cas de même nature se retrouvent dans nos corpus.

(21) P : non nous on a eu euh : Madame Boisjoli mais elle donnait le cours pour la première fois pis on a pas commencé à la fin du cours mais elle nous enSEIGNE (.) quand même cette a-
 cette session-ci pour les cas particuliers là/
 fait que **c'est la deuxième fois**
 ouais Boisjoli
c'est la deuxième fois qu'on l'a dans notre parcours
 (CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 112, ligne 11)

Ensuite, nous relevons 2 cas dans lesquels l'AS sans RÉ est complétée par un autre participant que celui l'ayant produite. En (22), Laurent amorce un syntagme qui commence par le groupe nominal *un style*. Ce n'est toutefois pas Laurent lui-même qui complète le syntagme amorcé : c'est Jean qui le complète par l'adjectif *particulier*. Cette complétion est d'ailleurs approuvée par Laurent dans le tour de parole suivant. Comme en témoigne l'exemple (22), il n'y a donc pas de RÉ associée à cette AS complétée, aucun élément du syntagme amorcé par Laurent n'étant répété par Jean lors de la complétion.

(22) LAU : ouais c'est un truc ikéa à moins soixante-dix pourcents qui-
 et en fait euh les mecs ils ont des pièces comme ça ou euh les gens

forcément
dans l'intérieur de n'importe qui quoi/ c'est un peu **un style** euh
JEA : `fin
ça va pas
particulier
et euh :
LAU : ouais ouais particulier
(CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 2)

En (23), Laurent amorce un syntagme qui commence par la préposition *de*. Encore une fois, ce n'est pas Laurent lui-même qui complète le syntagme qu'il a amorcé. Cette fois, Julie prend ce rôle et complète le syntagme amorcé de Laurent par le nom *Besançon*. Cette complétion est alors rejetée par Laurent, dans le tour de parole suivant. L'exemple (23) montre également que cette complétion du syntagme amorcé n'est pas accompagnée d'une RÉ, aucun élément énoncé par Laurent n'ayant été répété par Julie.

(23) LAU : ça doit avoir la taille **de** : .h
JUL : **besançon** j' dirais
LAU : OUAIS :/ non :(.) c'est méchant avec besançon
(CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 7)

Nous retrouvons 2 autres cas de complétion du syntagme par un autre participant, mais cette fois, une RÉ est produite. En (24), le syntagme *ses notes de cours que elle-même nous a données* est amorcé par Maxime. Ce syntagme est toutefois complété par Patrick qui ajoute *la veille*. Cette complétion est rattachée au phénomène de RÉ, puisque Maxime répète le syntagme nominal *la veille* en entier.

(24) M : **ses notes de cours que ELLE-même nous a données**
P : hum hum
P : hum hum
P : **la veille**
M : **la veille** étaient par
points (.) fait que finalement là (.) c'était juste tu copies
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 109, ligne 5)

Finalement, 3 cas d'AS non immédiatement complétées et non suivies d'une RÉ présentent une interruption par un autre participant entre le mot amorcé et sa complétion. En (25), le syntagme qui commence par le déterminant *la* est amorcé par Maxime. La complétion du syntagme, qui engendre une simple reprise du déterminant *la* à la tête du syntagme amorcé, est séparée par une intervention de Charlotte.

(25) M : c'est ça : le problème c'est ça
c'est ça le problème avec les profs c'est qu'il y en a qui (.) sont vraiment pas professionnels pi :s ils défont toute **la** :

C : BEN c-
moi je me dis des fois c'est pour essayer de se rapprocher des élèves mais quand même là (.) c'est comme

M : **la crédibilité**
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 117, ligne 10)

Nous dénombrons 5 cas de même nature dans lesquels la complétion par le participant initial après interruption entraîne cette fois une RÉ. En (26), le syntagme qui commence par *c'est un peu* est amorcé par Maxime et complété dans le tour de parole suivant de Maxime, après une interruption par Charlotte. Il s'agit, dans un tel cas, d'une AS non immédiatement complétée avec RÉ, puisque l'entièreté du syntagme *c'est un peu* est répétée dans l'intervention suivante de Maxime.

(26) M : t'sais **c'est un peu** euh :
C : (inaud.) (inaud.) (inaud.)
P : hum
M : **c'est un peu de la marde là**
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 112, ligne 4)

Nous accordons une attention particulière à ces 3 « sous-types » d'AS, car il s'agit de cas qui mettent en lumière des situations où les participants co-construisent le discours et où la co-construction entraîne la production de disfluences comme l'AS et la RÉ.

L'incise permet au locuteur d'inclure les autres participants dans son énoncé. La complétion par un autre participant est la définition même de la co-construction du discours : un participant entame le syntagme, l'autre le complète afin d'indiquer qu'il est impliqué dans l'interaction. La complétion par le participant initial après interruption témoigne également de la dynamique interactionnelle qui s'installe au sein de la conversation à bâtons rompus. En effet, dans ce type de conversations, les participants se coupent, s'interrompent, prennent leur tour de parole lorsqu'ils désirent intervenir, et ce, sans nécessairement respecter le tour de parole de celui qui parle. Ceci peut mener à des chevauchements de parole, à l'abandon du tour de parole par un des participants ou encore à la persévérance du locuteur, qui reprend son tour de parole après avoir été interrompu. Dans ce dernier cas, des AS sont produites, parfois accompagnées de RÉ.

Toutefois, les cas associés aux 3 « sous-types » d'AS repérés dans nos corpus ne sont que sporadiques : nous ne pouvons relever des tendances à partir de ceux-ci. Notons tout de même que lorsque nous regroupons les données relatives à tous les sous-types d'AS non immédiatement complétées avec ou sans RÉ, nous obtenons le résultat suivant : dans 23 cas sur 131 (17,6 %), la co-construction du discours est à l'origine de la production d'AS complétées. Nous considérons davantage la question relative à l'influence de la co-construction du discours sur la production des disfluences à la section 3.3.

3.2 Caractéristiques de l'amorce complétée suivie d'une RÉ

Comme nous l'avons déjà mentionné, nous ne pouvons conclure en une interrelation entre l'AM complétée et la RÉ, étant donné qu'un cas sur deux va dans le sens contraire. Toutefois, puisque dans la moitié des cas l'amorce complétée est produite en présence d'une RÉ, cette section présente une discussion sur l'amorce complétée lorsqu'elle est accompagnée d'une RÉ dans l'énoncé.

L'analyse des structures de l'AM et de l'AS complétée effectuée à la section 3.1 indique qu'une structure domine quant à l'apparition de l'amorce complétée avec RÉ dans l'énoncé. En effet, l'amorce complétée avec RÉ ne l'est généralement **pas immédiatement**. Ceci vaut aussi bien pour l'AM que pour l'AS. On repère dans nos corpus :

- 10/13 AM avec RÉ qui ne sont pas immédiatement complétées;
- 58/69 AS avec RÉ qui ne sont pas immédiatement complétées.

Ces données quantifiées suggèrent ce qui suit : lorsqu'il y a amorce (de mot ou de syntagme) le locuteur a tendance à retourner sur l'axe syntagmatique et à reprendre les mots déjà produits plutôt qu'à piétiner sur le site de l'amorce avant de la compléter.

Cela étant, attardons-nous au déroulement de l'amorce complétée lorsqu'elle est reliée à une RÉ, afin d'établir un portrait de leur production conjointe au sein de l'énoncé. Pour ce faire, nous retenons les paramètres suivants :

- la catégorie grammaticale du mot amorcé;
- la catégorie grammaticale du ou des mots répétés;

- le nombre de mots différents répétés⁹.

Nous nous intéressons d'abord à l'AM complétée. Parmi les 13 paires AM(complétée)-RÉ, la catégorie grammaticale du mot amorcé varie (nom, verbe, pronom, déterminant et coordonnant). Toutefois, dans 7 cas sur 13, c'est un nom qui subit une AM complétée.

Pour ce qui est de la RÉ associée à l'AM, sa catégorie grammaticale et son nombre de mots est beaucoup plus variable. Dans les 3 cas où l'AM est immédiatement complétée, c'est le mot amorcé uniquement qui est complété et répété deux ou trois fois. Nous voyons ce phénomène autant dans le cas d'un déterminant (*cf.* 27) et d'un coordonnant (*cf.* 28) que d'un nom (*cf.* 29).

(27) M : la nuit avant

la

l-

le

le

le soir avant l'examen (.)

(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 109, ligne 1)

(28) M : **p-**

pis

pis euh: genre

pis moi j'ai travaillé avec ses collègues là (.) de les

mais t'sais à (.)

en tout

cas (.) je dirai pas de noms (.) mais

mais

(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 116, ligne 6)

(29) LAU : non mais **linköping**

lin-

linköping c'est plus p'tit que besançon j' veux dire

(CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 7)

Sinon, dans 5 cas, lorsqu'un nom subit l'AM, c'est uniquement le mot grammatical précédent qui est répété (déterminant ou préposition).

⁹ Nous considérons le terme « mot » au sens graphique et non au sens lexicologique.

Dans le dernier cas où le nom subit l'AM, le mot grammatical précédant l'AM est répété, tout comme le pronom et le verbe qui précèdent (cf. 30). Ce n'est donc pas la RÉ d'un seul mot qu'on remarque dans ce cas, mais plutôt la RÉ de trois mots. Il s'agit du seul exemple où le nombre de mots répétés dans la réparation de l'AM complétée est supérieur à un.

- (30) C : pi:s lui il avait un de ses amis qui avai:t LU le rapport du coroner (.) de:
Julie Boisvenu pis il nous avait donné des détails là (.) genre de un
c'est des se-
c'est du se- t'sais
c'est: des: secrets professionnels (.) ben il avait dit ça dans une classe
de: (.)
de secondaire cinq là (.) je le sais que t'es en secondaire cinq pareil là
mais moi je trouvais que c'était too much là
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 117, ligne 1)

Lorsque le verbe est amorcé (cf. 31), c'est toujours uniquement le pronom qui précède le verbe qui est répété.

- (31) M : heille mais **tu s-**
t'as-tu
tu savais-tu
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 114, ligne 3)

Rappelons que nos données relatives à l'AM sont très limitées, ce qui nous empêche d'établir un portrait probant de ce phénomène. Ce que nous pouvons retenir de l'analyse du déroulement de l'AM complétée reliée à la RÉ, c'est que dans une majorité des cas, l'AM complétée se place sur un nom. Pour ce qui est de la partie de la RÉ, son comportement est beaucoup plus variable. Nous notons tout de même que le nombre de mots répétés pour compléter l'amorce est rarement supérieur à un. Cette observation va de soi, car les AM complétées se placent davantage sur des mots lexicaux (noms et verbes), donc par souci de compréhension de la complétion de l'amorce, il est essentiel de répéter le mot grammatical qui accompagne le nom (déterminant) ou le verbe (pronom).

Nous allons maintenant reprendre les trois paramètres mentionnés ci-dessus (la catégorie grammaticale du mot amorcé, la catégorie grammaticale du ou des mots répétés et le nombre d'unités différentes répétées) afin d'obtenir un portrait de la paire AS(complétée)-RÉ.

Parmi les 69 paires d'AS(complétée)-RÉ repérées dans nos corpus, le mot subissant l'AS peut appartenir à différentes catégories grammaticales (nom, verbe, pronom, adverbe, préposition, déterminant et subordonnant). La répartition du nombre d'AS selon la catégorie grammaticale est très variée : 8 noms, 27 verbes, 16 pronoms, 6 adverbes, 6 prépositions, 4 déterminants et 2 subordonnants sont amorcés et complétés. De ces données, nous dégagons une tendance : l'AS complétée affecte principalement le groupe verbal, en ce sens qu'elle touche principalement le verbe directement ou le pronom qui l'accompagne.

Pour ce qui est de la RÉ associée au mot amorcé dans l'AS inachevée, nous l'analysons selon la catégorie grammaticale touchée par l'AS et le nombre de mots différents qui constituent la RÉ. Nous nous concentrons uniquement sur les AS touchant des noms, des verbes et des pronoms, puisque nos données relatives à ces catégories grammaticales sont les plus significatives.

D'abord, si l'AS se place sur un nom, le déterminant qui l'accompagne est l'élément minimal de la RÉ dans les 8 occurrences repérées. Il peut toutefois y avoir une RÉ plus large que cette simple unité. Un exemple de notre corpus montre que pour compléter l'amorce du syntagme nominal, le locuteur peut retourner jusqu'au début de son énoncé et répéter plusieurs mots. C'est le cas en (32), où l'AS porte sur le nom *fois*, mais où la complétion du syntagme implique une RÉ du pronom, du verbe, du déterminant et de l'adjectif qui précèdent. Nous repérons 3 autres cas analogues dans nos corpus.

- (32) P : non nous on a eu euh: Madame Boisjoli mais elle donnait le cours pour la première fois pis on a pas commencé à la fin du cours mais elle nous enSEIGNE (.) quand même cette a-
cette session-ci pour les cas particuliers là/
fait que **c'est la deuxième fois** ouais Boisjoli
c'est la deuxième fois qu'on l'a dans notre parcours
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 112, ligne 11)

Ensuite, si l'AS se place sur un verbe, le pronom sujet qui l'accompagne est l'élément minimal de la RÉ dans les 27 exemples recensés. Dans 19 des cas, seul le pronom sujet constitue la RÉ (*cf.* 33) et dans les 8 cas restants, la RÉ dépasse le pronom sujet (plus d'un mot constitue la RÉ) (*cf.* 34).

(33) P : **t'as**
t'as un bâton là/ imagine le reste
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 7, page 106, ligne 5)

(34) JUL : et vous aussi vous p-
vous avez eu des animaux/(.) **quand vous -tiez**
quand vous
quand vous étiez p'tits ou:
(CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 11)

Enfin, si l'AS se place sur un pronom, le pronom amorcé est le seul mot répété dans 6 cas sur 16 (*cf.* 35). Dans les 10 autres cas, la RÉ est toujours constituée de deux pronoms (*cf.* 36).

(35) P : •**tu**:
tu^o
P : •**tu** ne remets pas n'importe quoi à Luc Sanson parce que Luc Sanson
n'acceptera pas un travail incomplet Luc Sanson n'acceptera pas des
torchons^o et c'est lui qui parle là
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 7, page 101, ligne 20)

(36) P : oui oui mais c'est ça **elle nous** euh
elle nous martelait avec ça et avec bien d'autres
choses
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 7, page 99, ligne 4)

Notre analyse du déroulement de l'AS complétée reliée à la RÉ révèle que dans la majorité des cas (43 cas sur 69, soit 62,3 %), l'AS complétée se place soit sur le verbe, soit sur le pronom. La RÉ associée à ce type d'AS, quant à elle, dépend de la catégorie grammaticale du mot amorcé. Dans le cas du nom, le déterminant figure minimalement dans la RÉ. Dans le cas du verbe et du pronom, le pronom est l'élément minimal retrouvé dans la RÉ. Dans tous les cas, la RÉ peut contenir plus d'un mot, mais nous retrouvons davantage d'occurrences dans lesquelles la RÉ implique un seul mot.

Dans le Tableau 7, nous synthétisons les caractéristiques de l'amorce complétée (AM et AS) lorsqu'elle est reliée à une RÉ.

Tableau 7 : Synthèse des caractéristiques des paires de disfluences AM(complétée)-RÉ et AS(complétée)-RÉ

	AM(complétée)-RÉ	AS(complétée)-RÉ
Structure de la paire	tendance à ne pas être immédiatement complétée	tendance à ne pas être immédiatement complétée
Catégorie grammaticale du mot amorcé	concerne souvent le nom	concerne souvent le verbe et le pronom
Catégorie grammaticale du mot de la RÉ		concerne souvent le pronom
Nombre de mots différents répétés	souvent un seul mot répété	souvent un seul mot répété

Les paires AM(complétées)-RÉ et AS(complétées)-RÉ se ressemblent autant dans leur structure que dans le nombre de mots répétés qu'elles impliquent. Ce qui différencie ces deux types d'amorces complétées est la catégorie grammaticale du mot sur lequel porte l'amorce, lorsqu'une RÉ suit. En effet, dans ces paires de disfluences, le mot amorcé est majoritairement de nature nominale, alors que le syntagme amorcé est plutôt de nature verbale.

3.3 La co-construction du discours à l'origine de la paire AS(complétée)-RÉ?

Au-delà des caractéristiques internes à l'énoncé qui favorisent l'apparition des paires AM/AS(complétées)-RÉ (*cf.* Tableau 7), nous nous intéressons à celles qui dépassent l'énoncé, à savoir celles qui touchent le tour de parole; ces caractéristiques témoignent de l'influence de la dynamique interactionnelle dans la production des disfluences. Aucun résultat n'étant concluant pour la paire AM(complétée)-RÉ en raison de notre faible échantillon, nous considérons uniquement ici la paire AS(complétée)-RÉ.

Dans la section 3.1.2, nous avons formulé le constat suivant : dans 23 cas sur 131 (17,6 %), la co-construction du discours est à l'origine de la production d'AS complétées. Rappelons

que nous comptons parmi ces phénomènes de co-construction du discours des incises, des complétions du tour par un autre participant et des complétions du tour par le locuteur initial après interruption.

Si l'on ramène ces chiffres par rapport à la paire AS(complétée)-RÉ, nous relevons 13 cas sur les 69 paires (18,8 %) où un phénomène de co-construction du discours est relié à la paire disfluente.

En somme, il apparaît que la co-construction du discours permet une complétion-répétition d'un syntagme amorcé par un locuteur différent, mais la combinaison de ces disfluences ne se résume pas à ce cas de figure.

3.3.1 Influence des chevauchements de parole sur la paire AS(complétée)-RÉ

Dans les interactions, les tours de parole se succèdent et s'enchaînent selon le principe de l'alternance, chaque participant devant respecter son tour pour que l'interaction soit conforme aux normes. Ceci n'est toutefois qu'un principe, car en réalité, les participants respectent rarement le tour de parole des autres. Selon le type d'interaction, l'alternance des tours peut être perturbée par des phénomènes comme les chevauchements, qui sont très fréquents dans les conversations à bâtons rompus. Le chevauchement se remarque lorsque, en un point de la conversation, les voix des locuteurs se superposent. Ainsi, lors d'un chevauchement, l'alternance des tours de parole est négociée par les locuteurs en présence et « leur statut de dominant ou de dominé [dépend en grande partie] de leur capacité à prendre et à garder la parole » (Kerbrat-Orecchioni, 1992, p. 87).

Selon les principes énumérés par Sacks (1974), dans la conversation, en raison des règles et normes sociales qui contrôlent implicitement les tours de parole, une seule personne à la fois doit parler. Toutefois, ce principe n'est pas souvent respecté dans les conversations à bâtons rompus, ce qui mène à la production de chevauchements de tours de parole. Le non-respect des limites du tour de parole peut être inconscient, dans le cas où les indices de fin de tour de parole sont flous, poussant un des locuteurs à s'emparer du tour avant que le locuteur « en place » ait terminé le sien. Les chevauchements peuvent aussi être conscients, ce qui se remarque lorsque les interlocuteurs ne respectent pas les règles du tour. Simultanément à ces chevauchements de tours de parole, nous remarquons souvent la

production de disfluences (AS et RÉ); celles-ci se situent le plus souvent au moment de l'alternance des tours de parole ou lors de la succession de la parole avec un autre interlocuteur. Lorsqu'il y a chevauchement, le plus souvent, un des locuteurs cède son tour de parole avant de l'avoir terminé afin de rendre les propos à nouveau audibles, conformément au principe énoncé par Sacks (1974). Un locuteur peut également décider, même s'il y a chevauchement, d'être persévérant et de ne pas abandonner son tour de parole. La persévérance du locuteur peut également engendrer la production de disfluences comme l'AS et la RÉ. Notons que la production de disfluences peut également être due à la difficulté du locuteur à trouver le ou les mots exacts qu'il recherche.

À partir de ces constats, nous tentons de vérifier si la présence de chevauchements coïncide ou non avec la production de la paire AS(complétée)-RÉ.

Lorsque l'AS complétée est accompagnée d'une RÉ, nous repérons dans nos corpus 22 cas sur 69 où cette AS coïncide avec un chevauchement de parole (*cf.* 37).

(37) P : ben comme dirait (.) Sophie Duhaime la terreur ça va être/ **ça va agir/ ça**
C : **je dirais plus**
dirais plus une démangeaison rectale là
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 7, page 96, ligne 5)

De ces 22 AS complétées, 20 cas correspondent à une complétion de l'AS par le locuteur qui a produit la disfluence (il y a persévérance de sa part), les 2 autres cas représentant une AS complétée par l'interlocuteur (le locuteur initial abandonnant son tour de parole).

Lorsque l'AS n'est pas accompagnée d'une RÉ, l'AS complétée coïncide avec un chevauchement de tours dans 14 cas sur 62 (*cf.* 38).

(38) C : des petits coups sur **la** mâchoire heille écoute
M : **trois trois** stimuli
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 7, page 101, ligne 9)

Encore une fois, dans 2 cas seulement le participant initial abandonne son syntagme et laisse un autre locuteur le compléter.

Le chevauchement semble donc être relié à la production de près du tiers des paires AS(complétée)-RÉ. Nous pouvons ainsi conclure que la production de la paire AS(complétée)-RÉ est stimulée par les chevauchements de parole.

4. Amorce corrigée

L'AM et l'AS corrigées sont liées à une RÉ dans les trois quarts des cas. Nous concluons donc que ce type d'amorce est interrelié à la RÉ. Afin de mieux comprendre cette relation qui unit amorce corrigée et RÉ, nous nous intéressons aux trois mêmes paramètres que pour l'analyse de l'amorce complétée. D'abord, nous considérons la structure de l'amorce corrigée (AM et AS) dans l'énoncé (section 4.1). Ensuite, nous analysons les caractéristiques internes à l'énoncé qui favorisent la production de la paire amorce(corrigée)-RÉ (section 4.2). Enfin, nous nous intéressons aux facteurs relatifs à la co-construction du discours qui contribuent à la production de l'amorce corrigée (section 4.3).

4.1 Structure de l'amorce corrigée

Dans le CLAPI et le CFPQ, le nombre d'AM et d'AS corrigées s'élève respectivement à 16 (25,8 % des AM totales) et à 37 (13,7 % des AS totales). Les amorces corrigées, qu'elles soient rattachées au mot ou au syntagme, sont les moins fréquentes dans les extraits de corpus analysés. Afin de rendre compte de leur structure, nous classons les amorces corrigées en quatre catégories. Voici leur répartition en nombre selon les différentes formes sous lesquelles elles se présentent dans l'énoncé. On repère :

- 4 AM et 8 AS immédiatement corrigées non accompagnées de RÉ;
- 1 AS non immédiatement corrigée non accompagnée de RÉ;
- 1 AM et 1 AS immédiatement corrigées accompagnées de RÉ;
- 11 AM et 27 AS non immédiatement corrigées accompagnées de RÉ.

4.1.1 AM et AS immédiatement corrigées

Comme nous pouvons le constater, la répartition d'AM et d'AS complétées selon la structure est très semblable. Les exemples (39) à (42) correspondent à des cas où l'AM et l'AS sont **immédiatement corrigées**.

(39) M : ouais tatoue-toi comme dans **momen-** euh

MEmento

(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 114, ligne 19)

(40) JEA : ouais ouais ça ça]ça m` fait penser à un restaurant ça **j-**

j'ai

j'ai vu ça

quel`que part j` sais plus où .tsk non ça euh

(CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 2)

(41) P : **des** euh :

de l'univers social en contextes particuliers/

(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 108, ligne 12)

(42) M : qui est

mais

mais que c'est genre un peu comme mon:

mon leivmotiv

mon euh:

mon euh

mon slogan

(CFPQ, sous-corpus 25, segment 7, page 98, ligne 11)

En (39), la méthode de transcription bidimensionnelle de C. Blanche-Benveniste permet de rendre compte du fait que le mot qui commence par *momen-* est amorcé et immédiatement corrigé par *memento*, ce qui n'engendre aucune RÉ. Le locuteur aurait toutefois pu répéter la préposition *dans* placée tout juste devant l'AM ou aurait pu répéter la correction du mot amorcé plus d'une fois (*dans momen- memento memento*), ce qui ne se produit pas. Au contraire, il se contente d'immédiatement corriger le mot amorcé, sans produire de RÉ. Trois autres cas correspondent à ce schéma.

En (40) le mot qui commence par *j-* est amorcé et immédiatement corrigé par *j'*. Cette correction entraîne la double RÉ du pronom *j'*. Ainsi, le locuteur, bien qu'il corrige immédiatement le mot amorcé, produit du même coup une double RÉ du pronom *j'*. Il s'agit du seul cas de la sorte dans nos corpus.

En (41), la méthode de transcription bidimensionnelle de C. Blanche-Benveniste permet de rendre compte du fait que le syntagme qui commence par le déterminant contracté *des* est amorcé et corrigé. Cet exemple montre une simple correction du déterminant contracté *des* qui devient *de l'* (changement morphologique en nombre). Les 7 autres occurrences

correspondent au même schéma qu'en (26). Dans les 8 cas, l'AS n'est pas associée à une RÉ : un seul mot du syntagme est amorcé et corrigé.

En (42), le syntagme qui commence par *leivmotiv* est amorcé et immédiatement corrigé par *slogan*. Cette correction entraîne la triple RÉ du déterminant *mon*. Ainsi, le locuteur, bien qu'il corrige immédiatement le syntagme amorcé, produit en même temps une triple RÉ du déterminant *mon*. Il s'agit de la seule instance de la sorte dans nos corpus.

Les 4 exemples ci-dessus témoignent du fait que l'amorce immédiatement corrigée, qu'elle touche le mot ou le syntagme, adopte une structure similaire. En effet, les schémas sont comparables peu importe que l'amorce immédiatement corrigée soit accompagnée ou non d'une RÉ.

4.1.2 AM et AS non immédiatement corrigées

Rappelons que 11 AM ne sont pas corrigées de manière immédiate et que la totalité de ces AM est produite avec une RÉ. Par ailleurs, sur les 28 AS qui ne sont pas immédiatement corrigées, il y en a 1 sans RÉ et 27 avec RÉ. En analysant les structures de l'AM et de l'AS non immédiatement corrigées, nous remarquons que leurs constructions sont diversifiées. En effet, nous relevons les 4 constructions suivantes en ce qui concerne l'amorce non immédiatement corrigée :

- la RÉ suivant l'AM ou l'AS est identique au fragment précédant l'AM (cf. 43 et 44);
- la RÉ suivant l'AM ou l'AS est accompagnée de l'ajout d'un segment (cf. 45 et 46);
- la RÉ suivant l'AM est accompagnée du retrait d'un segment (cf. 47);
- la RÉ suivant l'AM ou l'AS est entrecoupée d'une incise (cf. 48, 49 et 50).

En (43), le mot qui commence par *a-* est amorcé et corrigé par *session*. Cette correction engendre la RÉ du déterminant *cette* qui précède le mot amorcé. Les 7 autres cas d'AM non immédiatement corrigées suivent le même schéma que celle en (43). La RÉ qui accompagne l'AM corrigée est alors identique à ce qui précède l'AM (RÉ du déterminant, de la préposition ou du syntagme verbal placé avant l'AM). Il n'y a donc ni ajout (cf. 45) ni retrait (cf. 47) entre l'AM corrigée et la RÉ.

(43) P : elle nous enSEIGNE (.) quand même **cette a-**
cette session-ci pour les cas
particuliers là/
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, p. 112, ligne 10)

En (44), le syntagme qui commence par *à la* est amorcé et corrigé. Cette correction engendre la RÉ à la fois de la préposition *à* et du déterminant *la* qui devient *l'*. Nous considérons cette instance comme une AS non immédiatement corrigée qui entraîne une RÉ, car il y a plus d'un mot figurant dans le syntagme amorcé qui est répété dans le syntagme corrigé. Nous avons repéré dans nos corpus 21 cas similaires à (44).

(44) (.) j'arrive **à la** :
à l'examen (.)
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 109, ligne 1)

Voici deux exemples d'amorces non immédiatement corrigées (AM et AS) dans lesquels la RÉ est accompagnée d'un ajout :

(45) M : ouin pis elle est encore bête mais **elle est enco-**
mais là au moins elle est à la retraite
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 112, ligne 8)

(46) JEA : ouais **ça rouille**
ça fait rouiller l'eau tu vois
(CLAPI, Apéritif entre ami(es), page 4)

En (45), le mot qui commence par *enco-* est amorcé et corrigé par *à la retraite* plus loin dans le tour de parole de Patrick, ce qui entraîne la RÉ du coordonnant *mais*, l'ajout du segment *là au moins* et la RÉ du syntagme *elle est*. Il s'agit du seul cas semblable dans les échantillons analysés.

En (46), le syntagme qui commence par *ça rouille* est amorcé et corrigé. Cette correction implique une RÉ du pronom *ça*, un ajout de l'auxiliaire *fait* et une modification du verbe *rouille* au présent de l'indicatif, qui est transformé en infinitif (cf. *rouiller*). Parmi les 27 AS non immédiatement corrigées, 4 correspondent au même phénomène.

Voici à présent un exemple d'AM non immédiatement corrigée dans lequel la RÉ est accompagnée d'un retrait (aucun cas d'AS de ce type n'est repéré dans nos corpus) :

(47) M : ben là en plus **elle te raconte su-**
elle raconte les
 ses histoires genre personnelles
 (CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 114, ligne 3)

En (47), le mot qui commence par *su-* est amorcé et corrigé par le déterminant *les*, une correction qui engendre la RÉ du pronom *elle*, le retrait du pronom *te* et la RÉ du verbe *raconte*. C'est la seule occurrence de la sorte repérée dans nos corpus.

Voici 3 exemples d'amorces non immédiatement corrigées (AM et AS) dans lesquels la RÉ est entrecoupée d'une incise :

(48) JEA : ouais **t'as f-** ouais d'accord
 ouais mais **t'es partie** euh: six mois: ouais juillet/
 (CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 5)

(49) M : genre sur euh (.) **comment** **les** euh:
les je pense
les troubles de comportement
 genre **comment agir avec les troubles de comportement** en
 classe (.)
 (CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, p. 109, ligne 1)

(50) JUL : vous voulez un truc a`coolisé/ **un p'tit** euh j` sais pas moi
une p'tite vodka : ou : euh
 (CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 2)

En (48), le mot qui commence par *f-* est amorcé et corrigé par *partie*, mais cette correction est interrompue par l'incise *ouais d'accord ouais*. De plus, avant la correction (*f-* qui devient *partie* et *as* qui devient *es*), il y a ajout du coordonnant *mais*. Cette AM corrigée est classée comme une AM non immédiatement corrigée accompagnée d'une RÉ (le pronom *t'* est répété lors de la correction).

En (49), le syntagme qui commence par *comment les troubles de comportement* est amorcé et corrigé. Cette correction consiste en l'ajout du syntagme *agir avec*, elle est entrecoupée d'une incise (*je pense*) et elle entraîne à la fois la RÉ de l'adverbe *comment* et la triple RÉ du déterminant *les*. En (50), le syntagme qui commence par *un p'tit* est amorcé et corrigé. Cette complétion est entrecoupée par une incise (*j'sais pas moi*) et entraîne la RÉ non verbatim du syntagme *un p'tit* qui devient *une p'tite*.

Globalement, la structure de l'AS non immédiatement corrigée avec RÉ s'apparente à celle de l'AM. En effet, dans la grande majorité des cas (21 sur 27), la RÉ qui accompagne l'AS est identique au fragment précédant l'AS (*cf.* 44). Comme nous l'avons vu, il en est de même pour l'AM dans 8 cas sur 11.

4.2 Caractéristiques de l'amorce corrigée suivie d'une RÉ

Rappelons que nos données témoignent d'une interrelation entre l'amorce corrigée et la RÉ puisque dans les trois quarts des cas répertoriés, l'amorce corrigée est suivie d'une RÉ. Cette section présente une discussion sur l'amorce corrigée lorsqu'elle est accompagnée d'une RÉ dans l'énoncé.

L'analyse des structures de l'AM et de l'AS corrigées effectuée à la section 4.1 indique qu'une structure domine quant à l'apparition de l'amorce corrigée avec RÉ dans l'énoncé. En effet, l'amorce corrigée avec RÉ ne l'est généralement **pas immédiatement**. Ceci vaut aussi bien pour l'AM que pour l'AS. On repère dans nos corpus :

- 11/12 AM avec RÉ qui ne sont pas immédiatement corrigées;
- 27/28 AS avec RÉ qui ne sont pas immédiatement corrigées.

Ces données quantifiées mènent à la même conclusion que celle abordée pour l'amorce complétée : lorsqu'il y a amorce (de mot ou de syntagme) le locuteur préfère retourner sur l'axe syntagmatique et reprendre les mots déjà produits plutôt que piétiner sur le site de l'amorce avant de la corriger.

Cela étant, nous nous attardons au déroulement de l'amorce corrigée lorsqu'elle est reliée à une RÉ, afin d'établir un portrait de leur production conjointe au sein de l'énoncé. Pour ce faire, nous recourons aux mêmes paramètres que ceux utilisés pour analyser l'amorce complétée (à savoir, la catégorie grammaticale du mot amorcé, la catégorie grammaticale du ou des mots répétés et le nombre de mots différents répétés).

Pour les paires de disfluences AM(corrigée)-RÉ, la catégorie grammaticale du mot amorcé ne peut pas être déterminée avec certitude, puisque dans la majorité des cas, seule la première syllabe est énoncée. Nous nous concentrons donc sur la catégorie grammaticale de la RÉ associée à l'AM corrigée ainsi que sur le nombre de mots répétés.

Dans 9 cas sur 12, la RÉ est minimalement constituée d'un pronom et d'un verbe (*cf.* 51). Les 3 cas d'AM corrigées restants correspondent à des cas où il y a répétition d'un pronom ou d'un déterminant (*cf.* 52). Nous observons que dans 10 cas sur 12, plus d'un mot constitue la RÉ de l'AM corrigée.

(51) M : heille mais tu s-
t'as-tu
tu savais-tu
c'est-tu
ben là en plus **elle te raconte su-
elle raconte les**
ses histoires genre
personnelles t-
pas pertinentes là/ elle s'est fait crisser genre par DEUX
gars (1,3") elle a eu deux enfants avec deux gars différents pis les deux
gars ils ont crissé leur camp (.) lais-
la laissant toute seule avec (.) son enfant
genre
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 113, ligne 3)

(52) LAU : c'est vrai que (.) t'as pas peur du risque et **la possi-
la compta** c'est plus euh
des règles quoi
(CLAPI, Apéritif entre ami(es), p. 15)

Encore une fois, rappelons que nos données relatives à l'AM corrigée sont limitées, si bien qu'il est impossible d'identifier un schéma précis pour ce phénomène lorsqu'il interagit avec la RÉ. Nous remarquons toutefois une tendance quant au déroulement de la RÉ, lorsque celle-ci est reliée à une AM corrigée. Dans 9 cas sur 12, la RÉ est composée d'un pronom et d'un verbe et dans 10 cas sur 12, elle contient plus d'un mot. Pour ce qui est de la catégorie grammaticale du mot amorcé dans l'AM corrigée, nous ne pouvons la déterminer avec certitude; nous devons faire appel à notre intuition linguistique, selon le contexte d'énonciation.

Nous allons maintenant reprendre les trois paramètres mentionnés ci-dessus (la catégorie grammaticale du mot amorcé, la catégorie grammaticale du ou des mots répétés et le nombre d'unités différentes répétées) afin d'obtenir un portrait de la paire AS(corrigée)-RÉ.

Parmi les 28 paires AS(corrigées)-RÉ répertoriées, le mot affecté par l'AS peut appartenir à différentes classes grammaticales (nom, verbe, pronom, adjectif, préposition, déterminant et subordonnant). Toutefois, la répartition du nombre d'AS selon la catégorie grammaticale ne varie pas beaucoup (à l'exception du verbe qui est majoritairement le sujet de l'AS corrigée) : 2 noms, 12 verbes, 4 pronoms, 2 adjectifs, 3 prépositions, 3 déterminants et 2 subordonnants sont amorcés et corrigés. On peut constater, par ces résultats, que comme pour l'AS complétée, l'AS corrigée est dans plus de la moitié des cas de nature verbale, qu'elle touche le verbe directement ou le pronom qui l'accompagne.

Pour ce qui est de la RÉ associée à l'AS corrigée, nous l'analysons selon la catégorie grammaticale. Nous nous concentrons uniquement sur le verbe subissant l'amorce, puisque les autres catégories grammaticales qui sont sujettes à une AS corrigée sont trop peu nombreuses dans nos corpus. Ainsi, si l'AS corrigée se place sur un verbe, le pronom sujet qui l'accompagne est l'élément minimal de la RÉ dans les 6 exemples recensés. Dans 11 des 12 cas, seul le pronom sujet est répété (*cf.* 53).

(53) LAU : mais **ils ont**
ils doivent avoir des problèmes de traduction
(CLAPI, Apéritif entre ami(es), p. 7)

Notre analyse du déroulement de l'AS corrigée reliée à la RÉ révèle que dans la majorité des cas (16 cas sur 28), l'AS complétée se place soit sur le verbe, soit sur le pronom. La RÉ associée à ce type d'AS, quant à elle, est minimalement le pronom, lorsque le verbe ou le pronom sont le site de l'amorce. Dans tous les cas, la RÉ peut contenir plus d'un mot, mais nous retrouvons davantage d'occurrences (17 cas sur 28) dans lesquelles la RÉ implique un seul mot.

Dans le Tableau 8, nous synthétisons les caractéristiques de l'amorce corrigée (AM et AS) lorsqu'elle est reliée à une RÉ.

Tableau 8: Synthèse des caractéristiques des paires de disfluences AM(corrigée)-RÉ et AS(corrigée)-RÉ

	AM(corrigée)-RÉ	AS(corrigée)-RÉ
Structure de la paire	tendance à ne pas être immédiatement complétée	tendance à ne pas être immédiatement complétée
Catégorie grammaticale du mot amorcé		concerne souvent le verbe
Catégorie grammaticale du mot de la RÉ	concerne souvent le pronom et le verbe	concerne souvent le pronom
Nombre de mots différents répétés	souvent plus d'un mot répété	souvent un seul mot répété

Les paires AM(corrigées)-RÉ et AS(corrigées)-RÉ se ressemblent autant dans leur structure que dans la classe grammaticale de la paire de disfluences. En effet, nos résultats montrent que dans ces paires de disfluences, ce sont majoritairement des verbes ou des groupes verbaux qui sont affectés. Ce qui différencie ces deux types d'amorces complétées est le nombre de mots différents répétés. Dans le cas de l'AM, la RÉ est souvent composée de plus d'un mot, alors que dans le cas de l'AS, la RÉ est souvent constituée d'un seul mot.

La différence du nombre de mots répétés entre l'AM et l'AS peut s'expliquer par le fait que le locuteur construit son discours par « blocs », c'est-à-dire par syntagmes, et l'interlocuteur, de son côté, décode plus facilement des « blocs » que des mots isolés. Ainsi, lorsqu'un mot est achoppé, le locuteur doit répéter plusieurs mots pour construire un syntagme, mais lorsqu'un syntagme est achoppé, il n'a pas besoin de répéter plusieurs mots, puisque le syntagme est déjà construit.

4.3 Influence des chevauchements de parole sur la production des amorces corrigées avec RÉ

Nous avons noté, à la section 3.3.1, que la paire AS(complétée)-RÉ était produite conjointement à un chevauchement de parole dans le tiers des cas. Ce constat nous a menée à formuler l'hypothèse que la production de cette paire disfluente est stimulée par les chevauchements de tours de parole.

En observant les paires AM/AS(corrigées)-RÉ afin de vérifier si la même observation pouvait être faite, nous avons conclu que la production de ces paires disfluentes n'est pas stimulée par les chevauchements. En effet, nous notons que dans seulement 2 cas sur 37, l'AS corrigée avec RÉ figure dans un chevauchement et que l'AM corrigée avec RÉ n'apparaît jamais en même temps qu'un chevauchement.

5. Amorce inachevée

L'AM et l'AS inachevées ne sont presque jamais liées à une RÉ. Afin d'expliquer pourquoi il en est ainsi, nous examinons ci-dessous la structure de l'amorce inachevée (section 5.1), la catégorie grammaticale affectée par l'amorce inachevée (section 5.2) et les facteurs relatifs à la co-construction du discours qui contribuent à la production de l'amorce inachevée (section 5.3).

5.1 Structure de l'amorce inachevée

Dans les extraits analysés du CLAPI et du CFPQ, le nombre d'AM et d'AS inachevées s'élève respectivement à 20 (32 % des AM totales) et 102 (37,8 % des AS totales). Afin de rendre compte de leur structure et de comprendre pourquoi elles sont rarement liées à une RÉ, nous revenons à la définition de l'AM et de l'AS inachevée.

Selon nous, les amorces inachevées sont rarement liées à une RÉ en raison des caractéristiques inhérentes à l'amorce inachevée.

Pallaud (2002b et 2005), Henry et Pallaud (2004), et Pallaud et Henry (2004) décrivent les AM inachevées comme suit : l'AM inachevée se caractérise par le fait que le segment suivant l'AM occupe une autre place sur l'axe syntagmatique que celle de l'amorce. Il s'agit non pas d'un piétinement sur l'axe syntagmatique, mais d'une **réduction définitive**

sur un endroit de l'axe syntagmatique dont le réajustement (si réajustement il y a) se traduit par une poursuite de l'énoncé plutôt que par une reprise.

Nous pouvons formuler une définition semblable à celle de l'AM inachevée pour l'AS inachevée. En effet, nous définissons l'AS inachevée comme suit : les constituants du syntagme amorcé sont complètement différents de ceux de la *réparation*. Cette description implique que l'AS inachevée, comme l'AM inachevée, n'engendre pas un piétinement sur l'axe syntagmatique, mais plutôt une réduction définitive sur une place syntaxique dont le réajustement se traduit par une poursuite de l'énoncé plutôt que par une reprise.

Ces définitions de l'AM et de l'AS inachevées montrent clairement que ce type d'amorce se prête moins à la production d'une RÉ que celles complétées ou corrigées. En effet, contrairement aux amorces complétées et corrigées, les amorces inachevées ne se caractérisent pas par une continuité du syntagme entamé après une reprise d'un ou de plusieurs mots, mais plutôt par une réduction définitive du syntagme.

Voici les deux structures repérées dans nos corpus pour l'amorce inachevée :

- réduction définitive sur l'axe syntagmatique **avec réajustement** (cf. 54 et 55);
- réduction définitive sur l'axe syntagmatique **sans réajustement** (cf. 55, 56, 57 et 58).

(54) M : la réforme c'est vraiment facile à évaluer° (.) **vraim-**
t'sais (.) c'est
genre une critique que tout le monde dit depuis full (.) longtemps/ •la
réforme c'est facile° (1,1") mais là •ah ouin/° elle nous le z-
montre
jamais vraiment elle nous fait des osties de genre de grilles
d'évaluation de marde (.)
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 109, ligne 1)

(55) M : p-
pis
pis euh : genre
pis moi j'ai travaillé avec ses collègues là (.) **de les**
mais t'sais à (.)
en tout
cas (.) je dirai pas de noms (.) **mais**
mais

(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 116, ligne 6)

(56) M : nous-autres
 nous-autres on est
 nous-autres on étai:t **o-** euh:
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 110, ligne 13)

(57) P : on l'a
 on **l'a**
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 112, ligne 22)

(58) JUL : ah mais en
 en
 en Espagne en fait `fin il en a bu vraiment tous les jours quoi
 pa`ce qu'en fait c'est vraiment bon pa`ce qu'i` y a des fruits et tout tu
 vois `fin **c'est** euh
(CLAPI, Apéritif entre ami(es), p. 4)

En (54), le mot qui commence par *vraim-* est amorcé et laissé inachevé tout comme le mot qui commence par *z-*. Dans les deux cas, il y a un changement d'emplacement sur l'axe syntagmatique après l'AM. Nous comptons un total de 17 AM inachevées qui s'apparentent à celle vue en (54), c'est-à-dire que dans 17 cas, l'AM inachevée entraîne une coupure sur l'axe syntagmatique dont le réajustement se traduit par une poursuite de l'énoncé sur un site différent de l'axe syntagmatique.

En (55), nous remarquons à la fois deux cas d'AS inachevées suivies d'un réajustement sur l'axe syntagmatique et un cas d'AS inachevée située à la fin du tour de parole qui engendre une RÉ. En effet, d'abord, le syntagme qui commence par *de les* est amorcé et laissé inachevé tout comme le syntagme qui commence par la préposition *à*. Ensuite, le syntagme qui commence par le coordonnant *mais* est amorcé, répété et laissé inachevé à la fin du tour de parole de Maxime. Cette dernière AS inachevée n'est donc pas signalée par un réalignement sur l'axe syntagmatique dans le même tour de parole du locuteur, mais plutôt par l'inachèvement en fin de tour. Cet inachèvement est marqué par la prise du tour de parole par un autre participant.

En (56), le mot qui commence par *o-* est amorcé et laissé inachevé à la fin du tour de parole de Maxime. Cette AM inachevée n'est donc pas signalée par un changement de position sur l'axe syntagmatique dans le tour de parole même du locuteur, mais plutôt par

l'inachèvement en fin de tour défini par la prise du tour par un autre participant. Trois cas similaires ont été repérés dans nos corpus.

En (57), le syntagme qui commence par *on l'a* est amorcé, répété et laissé inachevé à la fin du tour de parole de Patrick. Quatre cas d'AS inachevées avec RÉ ont été répertoriés dans nos échantillons. En (58), nous avons plutôt un exemple où l'AS inachevée n'est pas suivie d'un réajustement et n'engendre pas de RÉ, alors que le syntagme qui commence par *c'est* est amorcé et laissé inachevé à la fin du tour de parole de Julie. Nous comptons 67 occurrences d'AS inachevées comme celle en (58). Aussi, nous retrouvons 31 AS inachevées comme la première recensée en (55). Cela signifie que dans 31 cas seulement, l'AS inachevée est produite au milieu du tour de parole du locuteur qui poursuit son énoncé sur un différent site de l'axe syntagmatique.

Notons que l'AM inachevée est plus souvent produite en milieu d'énoncé (17 cas sur 20) tandis que l'AS inachevée est plus souvent produite à la fin de l'énoncé (71 cas sur 102).

5.2 Catégorie grammaticale de l'amorce inachevée

En plus de décrire la structure de l'amorce inachevée, nous tentons de définir le déroulement de l'AS inachevée en nous penchant sur la catégorie grammaticale affectée par l'amorce. La catégorie grammaticale du ou des mots répétés et le nombre de répétitions relatifs à l'amorce inachevée ne sont pas pris en compte ici, étant donné que cette dernière est rarement liée à une répétition dans nos corpus. Nous cherchons à identifier la catégorie grammaticale de l'amorce inachevée dans le but de dégager, si possible, un schéma sous-tendant cette disfluence.

Parmi les 20 AM inachevées repérées dans nos corpus, il n'y en a que 3 qui présentent une catégorie grammaticale qu'il nous est possible d'identifier (*cf.* 59, 60 et 61). En (59), nous pouvons déduire que le mot amorcé est l'adverbe *vraiment*, tandis qu'en (60), nous pouvons déduire qu'il s'agit de l'adjectif *dégeulasse*. En (61), nous concluons en l'amorce du nom *relation*, en raison du contexte.

(59) M : la réforme c'est vraiment facile à évaluer° (.) **vraim-**
t'sais (.) c'est genre
une critique que tout le monde dit depuis full (.) longtemps/

Globalement, la catégorie grammaticale de l'AS inachevée ne semble pas grandement affectée par la place de l'AS dans l'énoncé du locuteur.

Tableau 9 : Catégorie grammaticale de l'AS inachevée selon sa position sur l'axe syntagmatique

	AS inachevée en fin de tour de parole (71)	AS inachevée en milieu de tour de parole (31)
Verbe	27 (38 %)	8 (25,8 %)
Adverbe	7 (9,9 %)	3 (9,7 %)
Adjectif	0 (0 %)	1 (3,2 %)
Nom	0 (0 %)	1 (3,2 %)
Pronom	6 (8,5 %)	4 (12,9 %)
Préposition	5 (7 %)	5 (16,1 %)
Déterminant	3 (4,2 %)	7 (22,6 %)
Coordonnant	18 (25,4 %)	1 (3,2 %)
Subordonnant	5 (7 %)	1 (3,2 %)

Dans le Tableau 10, nous synthétisons les caractéristiques de l'amorce inachevée (AM et AS).

Tableau 10 : Synthèse des caractéristiques de l'amorce inachevée

	AM inachevée	AS inachevée
Position dans l'énoncé	souvent en milieu de tour de parole	souvent en fin de tour de parole

Catégorie grammaticale du mot amorcé		concerne souvent le verbe
--------------------------------------	--	---------------------------

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'AM et l'AS inachevées sont différenciables quant à leur emplacement dans l'énoncé, l'AM se trouvant davantage au milieu du tour, alors que l'AS apparaît plutôt à la fin. Pour ce qui est de la catégorie grammaticale du mot sur lequel porte l'amorce, il nous est impossible de comparer l'AM et l'AS inachevée, car nous ne pouvons déterminer avec certitude celle de l'AM.

5.3 Influence des chevauchements de parole sur la production des amorces inachevées

En ce qui concerne l'AS inachevée, nous recensons 45 cas sur les 102 où il y a présence d'un chevauchement sur le site de l'AS. Parmi ces 45 cas, 39 correspondent à une relation entre l'AS inachevée en fin de tour de parole et le chevauchement, et 6 seulement correspondent plutôt à une relation entre l'AS inachevée en milieu de tour de parole et le chevauchement.

Ces résultats nous apprennent qu'il y a plus des trois cinquièmes des cas d'AS inachevées en fin de tour de parole qui coïncident avec un chevauchement de tour de parole (45 sur 71), alors que pour l'AS inachevée en milieu de tour de parole, cette proportion n'atteint même pas le un cinquième (6 sur 31). Il y aurait donc, selon cette analyse, beaucoup plus de chance qu'un locuteur interrompu par un autre abandonne son syntagme pour laisser le tour de parole à autrui plutôt que de tenter de garder le tour de parole et de reformuler son syntagme.

6. Bilan des analyses

Notre analyse des amorces selon le type nous mène à la formulation des constats suivants :

- L'analyse de la structure des paires amorce(complétée)-RÉ et amorce(corrigée)-RÉ montre que la RÉ qui accompagne ces amorces correspond dans la majorité des cas à un retour sur l'axe syntagmatique (c'est-à-dire à une amorce non immédiatement

- complétée ou corrigée) plutôt qu'à un piétinement sur une seule unité (c'est-à-dire à une amorce immédiatement complétée ou corrigée).
- L'analyse des caractéristiques de chaque type d'amorces (complétée, corrigée, inachevée) montre que peu importe le type, la catégorie grammaticale priorisée par l'amorce est toujours le verbe.
 - L'analyse des éléments relatifs à la co-construction du discours dans la production des différents types d'amorces suggère que les chevauchements de tours de parole stimulent principalement la production d'AS inachevées, ce qui pourrait expliquer l'absence de RÉ avec l'AS inachevée.

Le dernier constat est particulièrement intéressant. Nous remarquons que les AS complétées coïncident avec un chevauchement de parole dans seulement 36 cas sur 131 (27,5 %), tandis qu'un chevauchement est simultané à une AS inachevée dans 51 cas sur 102 (50 %). Les données relatives à l'AS corrigée ne sont pas significatives, car seulement 2 cas sur 37 (5,4 %) sont simultanés à un chevauchement.

Ce que nous pouvons conclure à partir de ces données est qu'un locuteur est davantage disposé à céder son tour de parole qu'à le garder lorsqu'il y a chevauchement. Ceci pourrait contribuer à expliquer pourquoi l'AS inachevée est si peu reliée à la RÉ : lorsqu'il y a chevauchement, le locuteur a tendance à abandonner son tour, à ne pas persister, donc il ne retourne pas sur l'axe syntagmatique et ainsi il ne produit généralement pas de répétition avec l'amorce.

En effet, l'abandon par un locuteur de son tour de parole (et ainsi la production de l'AS inachevée en fin de tour) serait un procédé de résolution du chevauchement. L'abandon du tour de parole témoigne de la volonté du locuteur vers le rétablissement du principe de l'alternance des tours, selon lequel un seul locuteur à la fois est censé parler pour des raisons d'audibilité.

Ce dernier constat nous permet de mieux saisir la manière dont s'effectue la prise de décisions des locuteurs entre abandon et continuation du tour de parole lors d'un chevauchement. Nous remarquons que les locuteurs négocient de façon rapide la gestion du tour et optent majoritairement pour la suspension du tour chevauché.

7. Apports de notre étude

Notre recherche montre que le recours au modèle de C. Blanche-Benveniste dans l'annotation des transcriptions de corpus aide à comprendre le fonctionnement des disfluences, comme l'auteure l'avait suggéré.

La méthode de transcription envisagée par C. Blanche-Benveniste trouve son intérêt dans le fait qu'elle rend compte de l'oral de manière plus appropriée que les transcriptions linéaires habituelles et permet de voir l'ordre sous l'apparent désordre qui se dégage des transcriptions exclusivement linéaires (Blanche-Benveniste 2010).

En (63), 8 disfluences de type AM (avec ou sans RÉ) ou de type AS (avec ou sans RÉ) parsèment le tour de parole de Maxime. La méthode de transcription bidimensionnelle rend facilement compte de chacune d'entre elles tout en mettant de l'avant les RÉ associées. La transcription linéaire exposerait bien moins clairement les RÉ associées à certaines disfluences, car parfois, ces RÉ ne se situent pas immédiatement à la suite desdites disfluences, mais plutôt plus loin dans l'énoncé (comme c'est le cas pour les disfluences 1, 2, 3 et 5 de l'exemple (63)). Aussi, lorsque plusieurs disfluences sont produites l'une à la suite de l'autre comme c'est le cas des 4 premières disfluences illustrées en (48), une transcription bidimensionnelle est d'autant plus avantageuse qu'elle distingue clairement tous les phénomènes disfluents.

(63) M : heille mais tu s-¹
t'as-tu²
tu savais-tu³
c'est-tu⁴
ben là en plus elle te raconte su-⁵
elle raconte les⁶
ses histoires genre
personnelles t-⁷
pas pertinentes là/ elle s'est fait crisser genre par DEUX
gars (1,3") elle a eu deux enfants avec deux gars différents pis les deux
gars ils ont crissé leur camp (.) lais-⁸
la laissant toute seule avec (.) son enfant
genre
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 114, ligne 3)

Voici notre analyse des 8 disfluences qui se trouvent en (63) :

1. Le mot qui commence par *s-* est **amorcé et complété** plus loin dans le tour de parole (*savais-tu*). Cette complétion entraîne la répétition du pronom *tu*.
2. Cette complétion est entrecoupée par le syntagme qui commence par *t'as-tu* qui est **amorcé et corrigé**. Cette correction entraîne la répétition du pronom *-tu*.
3. Le syntagme qui commence par *tu savais-tu* est **amorcé et corrigé**. Cette correction (*tu savais* qui devient *c'est*) entraîne la répétition du pronom *-tu*.
4. Le syntagme qui commence par *c'est-tu* est **amorcé et laissé inachevé**.
5. Le mot qui commence par *su-* est **amorcé et corrigé**. Cette correction entraîne la répétition du syntagme *elle te raconte* qui devient *elle raconte* (omission du pronom *te*).
6. Le syntagme qui commence par le déterminant *les* est **amorcé et corrigé**. Cette correction fait en sorte que le déterminant *les* devient *ses*.
7. Le mot qui commence par *t-* est **amorcé et laissé inachevé**.
8. Le mot qui commence par *lais-* est **amorcé et complété**. Cette complétion entraîne l'ajout du pronom *la* entre l'amorce et la complétion, mais pas de répétition.

À la lumière de notre expérience, nous pourrions donc envisager que la méthode de transcription bidimensionnelle de C. Blanche-Benveniste soit retenue dans les transcriptions de corpus oraux à visée interactionniste ou tout autre type de corpus oraux, puisque celle-ci, en plus de n'entraîner aucune difficulté de transcription majeure, ne pose pas de problème de lisibilité. En outre, elle reflète plus fidèlement que la méthode linéaire de transcription certains aspects du fonctionnement des échanges oraux, y compris celui des disfluences.

8. Limites de l'étude

Bien que notre étude nous permette de découvrir quelques tendances concernant les liens qu'entretiennent l'AM et l'AS avec la RÉ, rappelons qu'elle est confrontée à d'importantes limites en raison de la taille de l'échantillon analysé, du nombre de locuteurs interagissant dans cet échantillon et du recours à notre intuition linguistique pour l'analyse des données. Le recours à l'intuition linguistique est problématique dans les cas d'indécision, car nous avons alors classé les disfluences étudiées selon notre sentiment linguistique, et ce, sans valider nos choix avec d'autres locuteurs.

D'abord, comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, l'échantillon de données que nous avons étudié est limité. En effet, alors que les études sur les disfluences d'Henry et Pallaud (2002, 2003, 2004, 2005 et 2006) se basent sur des corpus de plus d'un million de mots, la nôtre a reposé sur un échantillon d'environ 9 000 mots-graphiques. Ainsi, le nombre de cas de figure d'AM et d'AS repéré dans notre échantillon est restreint. C'est notamment le cas pour les AM, qui sont environ 4 fois moins nombreuses que les AS. Nous repérons donc, dans nos corpus, un total de 62 AM, dont seulement la moitié sont reliées à une RÉ. Ce petit nombre d'AM nous empêche d'établir des tendances assurées, et ce, d'autant plus lorsque l'on étudie l'AM reliée à la RÉ selon le type d'amorce (seulement 13 AM complétées sont reliées à une RÉ et seulement 12 AM corrigées sont reliées à une RÉ).

Ensuite, le nombre de locuteurs qui interagissent dans les extraits étudiés est limité : il est de huit. Le nombre de locuteurs étant restreint, nous ne pouvons être assurée que les tendances observées sont générales. En d'autres termes, notre étude n'est pas à l'abri des spécificités langagières individuelles.

Enfin, une autre limite de notre étude concerne le classement des disfluences, qui repose parfois sur notre intuition de locutrice, laquelle n'est validée par aucun autre locuteur. Examinons deux exemples pour illustrer ce point. En (64), la transcription de corpus indique que la disfluence présente est une AS (le syntagme qui commence par le pronom *j'* est amorcé). Toutefois, selon notre intuition linguistique, nous avons plutôt choisi d'adapter la transcription et d'interpréter cette disfluence comme une AM (le pronom *je* est amorcé par *j-* et ensuite corrigé par *j'*). En (65), la transcription initiale dans le corpus indique qu'il y a une AM d'un mot qui commence par *a-*. Cependant, après un retour à la bande audiovisuelle, nous avons corrigé cette transcription et avons indiqué que la disfluence en jeu était ici une AS (le syntagme qui commence par le pronom *elle*, souvent prononcé /a/ en français québécois, serait amorcé selon notre analyse).

(64) JEA : ouais ouais ça

ça

ça m` fait penser à un restaurant ça j`

j'ai

j'ai vu ça quel` que part

j` sais plus où .tsk non ça euh

(CLAPI, Apéritif entre ami(e)s, p. 2)

(65) M : a-
le
le dernier gars je pense il a laissé un vingt piastres sur la table pis il a
sacré son camp (2,1”) ça fait la DEUXième fois
(CFPQ, sous-corpus 25, segment 8, page 114, ligne 7)

Le recours à notre intuition linguistique pour classer nos données est une limite de notre recherche, car nos choix de classement influencent bien entendu nos résultats. Cela dit, les cas ambigus, où un classement différent de celui retenu ici aurait pu être fait, sont peu nombreux (il y en a moins d’une dizaine). Aussi, nous pensons que nos résultats généraux sont, malgré tout, valables.

Conclusion

Dans notre mémoire, nous avons étudié trois phénomènes oraux : l'amorce de mot (AM), l'amorce de syntagme (AS) et la répétition (RÉ). Pour ce faire, nous avons analysé deux extraits d'enregistrements audiovisuels d'une vingtaine de minutes chacun provenant du *Corpus de langue parlée en interaction* (CLAPI) et du *Corpus de français parlé au Québec* (CFPQ).

Notre avons d'abord vérifié s'il y avait une interrelation entre l'AM et la RÉ ainsi qu'entre l'AS et la RÉ. Nous avons ensuite décrit les tendances qui sous-tendent l'apparition des amorces complétées, corrigées et inachevées (avec ou sans RÉ) en nous penchant sur la structure de l'énoncé lorsque ces disfluences sont produites, sur la catégorie grammaticale du mot touché par l'amorce ou par les mots qui constituent la RÉ et sur la longueur de la RÉ. Nous avons enfin évalué l'impact de la co-construction du discours sur la production des trois types d'amorces à travers un examen des chevauchements de parole.

Premièrement, de façon globale, les données collectées suggèrent qu'il n'y a pas de lien direct entre le fait de produire une AM ou une AS et d'utiliser une RÉ par la suite, puisque plus d'une fois sur deux, il n'y a pas de RÉ qui accompagne l'AM ou l'AS. Cependant, en nous intéressant aux types d'amorces individuellement, il nous est possible de formuler trois constats distincts :

- L'AM et l'AS complétées sont liées à une RÉ dans environ la moitié des cas.
- L'AM et l'AS corrigées sont liées à une RÉ dans les trois quarts des cas.
- L'AM et l'AS inachevées ne sont presque jamais liées à une RÉ.

À partir de ces trois constats, nous confirmons partiellement notre hypothèse quant à l'existence d'une relation entre l'AM et la RÉ ainsi qu'entre l'AS et la RÉ. Une analyse selon le type d'AM et d'AS permet en effet de dégager des tendances d'interrelation entre ces disfluences et la RÉ. D'abord, nous ne pouvons pas conclure qu'il y ait interrelation entre l'AM ou l'AS complétées et la RÉ, étant donné qu'un cas sur deux indique le contraire. Ensuite, pour ce qui est de l'AM et de l'AS corrigées, une interrelation avec la RÉ est notable. Enfin, dans le cas de l'AM et de l'AS inachevées, il n'y a pas d'interrelation avec la RÉ.

Deuxièmement, notre analyse de la structure des amorces lorsqu'elles sont produites avec des RÉ (amorces complétées et corrigées) révèle que la RÉ qui accompagne ces amorces correspond dans la majorité des cas à un retour sur l'axe syntagmatique plutôt qu'à un piétinement sur une seule unité. Notre analyse des caractéristiques de chaque type d'amorces (complétée, corrigée, inachevée) montre quant à elle que peu importe le type, la catégorie grammaticale priorisée par l'amorce est toujours le verbe.

Enfin, notre analyse des éléments relatifs à la co-construction du discours dans la production des différents types d'amorces suggère que les chevauchements de parole stimulent davantage la production d'AS inachevées que celle d'AS complétées ou corrigées. Ceci pourrait expliquer l'absence de RÉ avec l'AS inachevée.

Pour analyser les disfluences étudiées, nous avons utilisé le système de représentation de l'oral envisagé par Blanche-Benveniste (1987, 1990, 1997). De cette façon, à la différence des transcriptions linéaires habituelles retrouvées dans les corpus, nous avons procédé à une transcription à la fois horizontale et verticale des extraits à l'étude. Le recours à cette méthode de transcription a montré qu'elle était adéquate autant du point de vue de la facilité de transcription que de la lisibilité. Nous pensons donc que ce mode de représentation de la langue parlée pourrait être retenu dans les transcriptions de corpus oraux à visée interactionniste ou tout autre type de corpus oraux. Cette méthode de transcription semble en effet optimale, car en plus d'être facile à utiliser et de ne poser aucune difficulté particulière de lecture, elle rend compte de l'oral de manière plus appropriée que les transcriptions linéaires habituelles et permet de voir l'ordre sous l'apparent désordre qui se dégage des transcriptions exclusivement linéaires (Blanche-Benveniste, 2010).

En terminant, rappelons que nous avons dû composer avec un petit échantillon de données à analyser, ce qui contraint forcément la portée de nos conclusions. Nous avons initialement sélectionné deux extraits audiovisuels d'une dizaine de minutes par corpus pour réaliser notre étude, mais l'échantillon de disfluences à analyser s'est vite révélé trop restreint. Nous avons donc décidé de doubler la taille de cet échantillon, si bien qu'une quarantaine de minutes d'enregistrement audiovisuel a finalement été analysée. Cela dit, même avec cette importante augmentation, notre corpus d'étude est demeuré modeste. Il est donc à espérer qu'une étude réalisée sur un corpus plus volumineux que le nôtre soit un

jour entreprise afin de prendre la mesure des conclusions auxquelles nous sommes parvenue.

Bibliographie

- Barb ris, J.-M. (1991). L'oral en cadences, ou : « Ratage » et r gulation du discours. *Cahier de prax matique*, 16, 125-153. [https://doi.org/ 10.4000/praxematique.3151](https://doi.org/10.4000/praxematique.3151)
- Blanche-Benveniste, C. (1987). Syntaxe, choix de lexique, et lieux de bafouillage. *Documentation et recherche en linguistique allemande contemporain*, 36-37, 123-157. https://www.persee.fr/doc/drlav_0754-9296_1987_num_36_1_1057
- Blanche-Benveniste, C. (1990). Un mod le d'analyse syntaxique « en grilles » pour les productions orales. *Revue Tranel (Travaux neuch telois de linguistique)*, 58, 201-219. https://doc.rero.ch/record/255054/files/Blanche-Benveniste_Claire_-_Un_mod_le_d_analyse_syntaxique_en_grilles_pour_les_production_oraales_2015_0427.pdf
- Blanche-Benveniste, C. (1997). *Approches de la langue parl e en fran ais*. Paris : Ophrys.
- Blanche-Benveniste, C. (2010). Le parl  et l' crit. Dans C. Blanche-Benveniste (dir.), *Approches de la langue parl e en fran ais* (2e  dition, p. 13-37). Paris : Ophrys.
- Blanche-Benveniste, C. et Bilger, M. (1999). Fran ais parl -oral spontan . Quelques r flexions. *Revue fran aise de linguistique appliqu e*, 4(2), 21-30. http://icar.cnrs.fr/ecole_thematique/contacti/documents/bilger_capeau/CBB-Bilger.pdf
- Candea, M. (2000). *Contribution   l' tude des pauses silencieuses et des ph nom nes dits « d'h sitation » en fran ais oral spontan  :  tude sur un corpus de r cits en classe de fran ais* [th se de doctorat, Universit  Paris III]. <https://www.researchgate.net/publication/32227503>
- Cappeau, P. (1998). Quelques mots sur quelques bribes li es au genre. Dans M. Bilger, K. Van den Eyden et F. Gadet (dir.) *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d' tudes offert en hommage   Claire Blanche-Benveniste* (p. 301-311). Leuven : Peeters Leuven.
- Clark, H. H. et Wasow, T. (1998). Repeating Words in Spontaneous Speech. *Cognitive Psychology*, 37, 201-242. Repeating Words in Spontaneous Speech (stanford.edu)
- Dostie, G. (2013). La r duplication des mots d'un point de vue illocutoire. Une strat gie discursive pour insister « *beaucoup beaucoup* ». Dans M. Barbazan (dir.) * nonciation, texte, grammaire* (p. 17-33). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Fox Tree, J. E. (1995). The Effects of False Starts and Repetitions on the Processing of Subsequent Words in Spontaneous Speech. *Journal of Memory and Language*, 34(6), 709-738. <https://doi.org/10.1006/jmla.1995.1032>
- Gu not, M.-L. (2005). Parsing de l'oral : traiter les disfluences. Dans M. Jardino (dir.) *Actes, Traitement Automatique des Langues Naturelles* (p. 323-332). Aix-en-Provence. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00136767/document>

- Henry, S. (2002). Étude des répétitions en français parlé spontané pour les technologies de la parole. *RÉCITAL* 2002, 467-476. <https://www.aclweb.org/anthology/2002.jeptalnrecital-recital.7.pdf>
- Henry, S. et Pallaud, B. (2003). Word fragments and repeats in spontaneous spoken French. Dans R. Eklund (dir.) *Disfluency in Spontaneous Speech Workshop* (p. 77-80). Göteborg. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-00283726/>
- Henry, S. et Pallaud, B. (2004). Amorces de mots et répétitions dans les énoncés oraux. *Recherches sur le français parlé*, 18, 201-229. <https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/283579/filename/1494.pdf>
- Jeanjean, C. (1984). Les ratés c'est fa- fabuleux. Étude syntaxique des amorces et des répétitions. *Linx*, 10, 171-177. <https://doi.org/10.3406/linx.1984.1003>
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1998). La notion d'interaction en linguistique: Origines, apports, bilan. *Langue française*, 51-67. https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1998_num_117_1_6241
- Levelt, J. M. W. (1989). *Speaking. From intention to articulation*. Cambridge : MIT Press.
- Levelt, J. M. W. (1983). Monitoring and self-repair in speech. *Cognition*, 14(1), 41-104. [https://doi.org/10.1016/0010-0277\(83\)90026-4](https://doi.org/10.1016/0010-0277(83)90026-4)
- Lickley, R. J. (2001). Dialogue moves and disfluency rates. *ISCA tutorial and research workshop (ITRW) on Disfluency in Spontaneous Speech*, 93-96. http://isca-speech.org/archive_open/archive_papers/diss_01/dis1_093.pdf
- Martinie, B. (1999). *Étude syntaxique des énoncés en français parlé* [thèse de doctorat, Université de Paris X]. <https://www.theses.fr/1998PA100107>
- Merlo, S. et Mansur, L. L. (2004). Descriptive discourse: topic familiarity and disfluencies. *Journal of Communication Disorders*, 37(6), 489-503. <https://doi.org/10.1016/j.jcomdis.2004.03.002>
- Pallaud, B. (1999). Lapsus et phénomènes voisins dans la langue parlée. Problèmes d'identifications. *Recherches sur le français parlé*, 15, 9-40. <https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/283576/filename/946.pdf>
- Pallaud, B. (2002a). Erreurs d'écoute dans la transcription de données orales. *Revue parole*, 22-23-24, 267-294. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00265194/document>
- Pallaud, B. (2002b). Les amorces de mots comme faits autonymiques en langage oral. *Recherches sur le français parlé*, 17, 79-101. <https://hal.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/283578/filename/1407.pdf>
- Pallaud, B. (2003). Achoppements dans les énoncés de français oral et sujets syntaxiques. Dans J.-M. Merle (dir.), *Le sujet* (p. 91-104). Paris : Ophrys. <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/28/35/80/PDF/1496.pdf>

- Pallaud, B. (2005). Les amorces de mots et leur contexte droit en français parlé. *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage d'Aix-en-Provence (TIPA)*, 117-138. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00136743>
- Pallaud, B. (2006a). Troncations de mots, reprises et interruption syntaxique en français parlé spontané. *Actes, Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles (JADT)*, 704-711. <http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2006/PDF/II-063.pdf>
- Pallaud, B. (2006b). Une base de données sur les troncations involontaires de mots en français parlé. *Travaux Interdisciplinaires du Laboratoire Parole et Langage*, 25, 173-184. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00142932>
- Pallaud, B. (2008). Les amorces de mots dans la parole spontanée sont-elles des ellipses? *Colloque Ellipse et Effacement*, 259-266. <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/30/83/91/PDF/2198.pdf>
- Pallaud, B. et Bertrand, R. (2020). Auto-interruptions et disfluences à l'oral. C'était euh tu vois complètement loufoque comme si ouais euh comme situation. Dans F. Hirsh, I. Dirdiskova et C. Dodane (dir). *Manuel de pausologie : Recueil de recherches sur la parole et le discours* (p. 21-47). Paris : L'Harmattan. <https://www.researchgate.net/publication/315838942>
- Pallaud, B. et Henry, S. (2004). Amorces de mots et répétitions : des hésitations plus que des erreurs en français parlé. *7èmes Journées Internationales d'Analyse Statistique des Données Textuelles*, 848-858. <http://hal.archives-ouvertes.fr/docs/00/28/55/35/PDF/1674.pdf>
- Pallaud, B., Bertrand, R., Prévot, L., Blache, P. et Rauzy, S. (2019) Suspensive and disfluent self interruptions in French language interactions. Dans L. Degand, G. Gilquin, L. Meurant et A. C. Simon (dir.) *Fluency and Disfluency across Languages and Language Varieties* (p. 109-138). Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain. <https://www.researchgate.net/publication/332670651>
- Pallaud, B., Rauzy, S. et Blache, P. (2013). Auto-interruptions et disfluences en français parlé dans quatre corpus du CID. *TIPA. Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, 29. <http://journals.openedition.org/tipa/995>
- Piu, M. et Bove, R. (2007). Annotation des disfluences dans les corpus oraux. Dans N. Hathout et P. Muller (dir.) *Actes de la 14ème conférence sur le Traitement Automatique des Langues Naturelles* (p. 397-406). Toulouse : Atala. <https://www.aclweb.org/anthology/2007.jeptalnrecital-recitalposter.7.pdf>
- Roubaud, M.-N. (2004). Du bon usage des amorces dans la transcription. *Recherche sur le français parlé*, 18, 163-184. <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01925242/document>
- Sacks, H., Schegloff, E. A. et Jefferson, G. (1974). A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation. *Language*, 50(4), 696-735. <https://doi.org/10.2307/412243>

- Shriberg, E. et Stolcke, A. (1998). How Far Do Speakers Back Up in Repairs? A Quantitative Model. *Fifth International Conference on Spoken Language Processing*, 5, 2183-2186. https://www.isca-speech.org/archive/archive_papers/icslp_1998/i98_0058.pdf
- Scrick, R. (s. d.). Syntagme. Dans *Universalis*. Encyclopædia Universalis. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/syntagme/>
- Traverso, V. (2012). Analyses interactionnelles: repères, questions saillantes et évolution. *Langue française*, (3), 3-17. <https://www.cairn.info/revue-langue-francaise-2012-3-page-3.htm>
- Yilmaz, S. (2015). Un fait linguistique propre à l'oral : la répétition de mot dans l'interaction verbale. *Białostockie Archiwum Językowe*, 15, 469-476. https://repozytorium.uwb.edu.pl/jspui/bitstream/11320/4694/1/BAJ_15_Yilmaz.pdf

Corpus

- CFPP2000 (Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000), sous la direction de S. Branca-Rosoff, S. Fleury, F. Lefeuvre & M. Pires, Université Paris 3 – Sorbonne nouvelle. [En ligne : <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/Corpus.html>]
- CFPQ (Corpus de français parlé au Québec), sous la direction de G. Dostie, CRIFUQ, Université de Sherbrooke. [En ligne : <https://recherche.flsh.usherbrooke.ca/cfpq/>]
- CLAPI (Corpus de langue parlée en interaction), sous la direction du groupe Interactions, Corpus, Apprentissages, Représentations (ICAR), Université de Lyon 2. [En ligne : http://clapi.ish-lyon.cnrs.fr/V3_Accueil.php?interface_langue=FR]
- ESLO (Enquêtes SocioLinguistiques à Orléans), sous la direction du Laboratoire Ligérien de Linguistique, Université d'Orléans. [En ligne : <http://eslo.huma-num.fr/>]
- OFROM (Corpus oral de français de Suisse romande), sous la direction de M. Avanzi, M.-J. Béguelin & F. Diémoz, Université de Neuchâtel. [En ligne : <http://www11.unine.ch>]